

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	1 an
Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —	—
Étranger	2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
 Les abonnements partent
 du 1^{er} et du 15 de chaque mois

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
 AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
 Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse	20 »	
L'Étranger	25 »	
Reclames	50 »	

Nouvelles du jour

L'Osservatore Romano annonce que le président de la Société de la Jeunesse catholique italienne a invité toutes les sections de ladite société à tenir, demain dimanche, des assemblées de protestation contre les démonstrations anticléricales qui se sont passées dernièrement à Rome et à Civita-Vecchia.

La Germania, l'organe du Centre allemand, vient de publier un article intitulé : « Le règne de la canaille à Rome. » Ce journal déclare que la situation du Pape à Rome devient toujours plus intolérable. Jusqu'à ces dernières années, la police et les autorités communales de Rome s'étaient montrées assez correctes envers les pèlerins étrangers, mais aujourd'hui les voilà débauchés par les troupes auxiliaires de la franc-maçonnerie. Les gymnastes catholiques se sont adressés à leurs gouvernements respectifs ; reste à savoir s'ils obtiendront satisfaction. Le journal allemand s'indigne contre l'opinion publique allemande qui ne se soucie pas des gymnastes catholiques et qui s'agit seulement lorsqu'un Allemand est molesté au Maroc.

L'article de la Germania a produit quelque émotion en Italie. C'est aujourd'hui l'anniversaire de la prise de Rome par les troupes italiennes (20 septembre 1870). On peut s'attendre aux mêmes déclarations insolentes contre la Papauté de la part du syndicat de Rome et de ses adeptes, aux mêmes cortèges révolutionnaires, sous couleur de patriotisme, et à la même faiblesse de la part du gouvernement.

Les grandes manœuvres de l'armée allemande ont eu lieu, comme on le sait, ces jours derniers, en Silésie ; elles avaient pour thème l'hypothèse qu'une armée russe, concentrée en Pologne, avait envahi la Silésie et cherchait à se porter sur Berlin.

Les opérations découlant de cette idée ont attiré l'attention sur les éventualités d'une guerre entre la Russie et ses deux voisins de l'Ouest, ainsi que sur ses résultats probables. Le facteur le plus important de ce problème est l'état de préparation de l'armée russe.

Il n'y a pas longtemps que des doutes avaient été formulés au sujet de la valeur réelle des réformes entreprises par l'état-major russe. Mais, à son retour de Saint-Petersbourg, le général Joffre, chef de la mission française qui avait été envoyée en Russie, a dit l'impression très favorable que lui ont laissée les multiples exercices auxquels il avait assisté. Il a pu se rendre un compte exact du formidable labeur militaire auquel la Russie s'est livrée dans ces dernières années, et des progrès qu'elle a réalisés, sans bruit, avec une ténacité digne d'éloges. La formation de trois nouveaux corps d'armée, dont deux destinés à la frontière ouest, porte le nombre de ses corps à 33 ; les mesures ordonnées, il y a quelques mois, par l'état-major pour l'augmentation et l'amélioration des voies de communications faciliteront une concentration rapide à la frontière.

L'état-major allemand était toujours trop bien renseigné sur ce qui se passait chez son voisin de l'est pour ne pas redoubler de précautions sur la frontière de Pologne. Par suite des augmentations d'effectifs votées au Reichstag, six corps allemands borderont la frontière russe au 1^{er} octobre, et formeront une couverture estimée suffisante pour arrêter le choc de l'armée russe. Ces troupes s'appuient sur un certain nombre de places fortes : Königsberg, Marienburg, Thorn, Posen, Küstrin, Glogau et Breslau ; on va, sur tous ces points,

entreprendre encore des travaux considérables.

De leur côté, les Autrichiens opèrent le gros de leur rassemblement en Galicie, entre Jaroslav et Cernowitz, le centre de gravité étant probablement vers Lemberg. Avant les événements des Balkans, on disait que, en cas de guerre avec la Russie, l'état-major autrichien ne laisserait que deux corps au sud de la monarchie et des divisions de réserve vers la frontière italienne, tandis que treize corps, à trois divisions, formeraient l'effectif de l'armée de Galicie. Vu le résultat de la guerre balkanique, ces dispositions seraient sans doute tout autres à l'avenir.

La ligne de frontière entre la Russie et ses deux voisins a une longueur de 1700 kilomètres ; mais les cours d'eau, les lacs et les marécages restreignent les zones où les armées peuvent manœuvrer, en créant de sérieux obstacles à leur marche. La forme de la frontière de la Pologne, large de 300 kilomètres, et engagée sur une longueur de 400 kilomètres entre l'Allemagne et l'Autriche, est essentiellement favorable à une offensive des armées austro-allemandes, qui pratiqueraient l'enveloppement stratégique cher à l'état-major de Berlin. Dans ce cas, le problème consisterait, pour les Russes, à manœuvrer de manière à contenir simplement l'un des adversaires pour se jeter sur l'autre avec le maximum de forces. C'est alors seulement que pourrait être entreprise une poussée énergique vers Berlin.

Sans doute, beaucoup de détails, des plus importants, restent le secret des états-majors, mais il est permis de croire que, même dans l'hypothèse où des forces importantes russes seraient maintenues en Finlande, au Caucase et en face de la Roumanie, il resterait aux armées russes une supériorité numérique assez marquée sur les Austro-Allemands pour qu'elles pussent prononcer, au bout de très peu de temps, une vigoureuse offensive.

Ces données contredisent l'opinion, communément reçue, que les Allemands n'opposeraient que très peu de monde à la Russie au début de la guerre, pour porter tout leur effort contre la France, écraser celle-ci et revenir se jeter sur l'armée russe. Ce serait là une stratégie de casse-cou, qui ne serait pas applicable avec toute la rigueur que quelques-uns imaginent. Toutes les chances sont pour que l'armée russe attire à elle, dès le début, assez de forces allemandes, rétablissant ainsi l'égalité numérique sur le théâtre occidental de la guerre.

Les événements des Balkans ont leur répercussion en Asie, surtout aux Indes anglaises. C'est pourquoi le vice-roi, lord Hardinge, à la clôture du conseil législatif, à Simla, a prononcé un discours où il a fait allusion à la guerre balkanique, et a cherché à calmer l'agitation qui commençait à se manifester parmi les 65 millions de musulmans de l'Inde. « Le gouvernement anglais, a dit le vice-roi, a entièrement reconnu la nécessité de l'existence de la Turquie comme puissance indépendante pour sauvegarder les intérêts religieux des mahométans des Indes. » Lord Hardinge a dit se réjouir que l'Angleterre ait conclu avec la Turquie un arrangement amical qui satisfait les deux gouvernements, en étant avantageux pour les deux parties, dans les régions du golfe Persique et de la Mésopotamie.

Le vice-roi a cru toutefois devoir adresser un avertissement aux agitateurs séparatistes en disant qu'il voulait rappeler amicalement aux musulmans de l'Inde qu'ils forment

une partie du grand empire britannique et qu'ils ne doivent pas donner, à l'idée de l'unité de l'Islam, une interprétation fautive.

Une réaction nécessaire

La Suisse a un jour où, selon la volonté des pouvoirs publics, elle doit se souvenir de Dieu. Ce n'est pas beaucoup, mais, au milieu de l'athéisme des gouvernements, cet acte de foi est un exemple et une leçon.

Demain, de nombreuses prières s'élèveront pour remercier la Providence de la protection qu'Elle a accordée à notre pays et pour l'implorer afin qu'Elle daigne faire régner encore la paix au dedans et aux dehors de nos frontières, afin que la nation suisse, heureuse dans le passé, depuis de si longues années, continue ses destinées fécondes.

Aide-toi, et le Ciel t'aidera. Dieu ne manque pas à ses promesses ; mais, pour pouvoir attendre avec confiance ses bénédictions, il faut que nous les méritions. Nous serons le peuple heureux si nous sommes, comme nos ancêtres, un peuple croyant et un peuple moral.

En faisant tous cette réflexion, qui n'est que l'expression du simple bon sens, nous songeons aussitôt à ce qui manque à la vie publique et à la vie privée pour que nous répondions à cet idéal.

Notre ne sommes plus aux siècles de foi ; l'anarchie est dans les intelligences ; en dehors de ceux qui sont instruits dans les articles précis des dogmes de l'Eglise et qui récitent avec conviction leur Credo, il n'y a plus que de vagues croyances, et les têtes de beaucoup de nos contemporains sont livrées à tous vents de doctrine. Aussi, un grand nombre, ne sachant plus que croire, finissent-ils par éloigner de leurs préoccupations intellectuelles ce qui se rapporte à l'au-delà et à la fin véritable de l'homme. Leur première éducation n'a pas été pénétrée de christianisme ; les mauvaises lectures ont fait le reste ; ils ne songent qu'aux seules choses qui concernent directement cette vie. Leurs raisonnements se limitent au cercle des intérêts purement humains.

A l'exception des journaux qui représentent des convictions religieuses autant et plus même que des aspirations politiques, que discute-t-on à l'infini dans la presse ? Les partis qui veulent paraître avancés ne préconisent autre chose que le progrès matériel ; ils semblent indifférents au progrès moral, et, quand ils en parlent, c'est pour exprimer des vœux platoniques. Ils doivent nécessairement se contenter de cela puisque le progrès moral n'a de fondement véritable qu'en la croyance en un Dieu personnel appelant les bons à jouir d'un bonheur éternel et condamnant les méchants à la souffrance que leurs fautes leur auront méritées.

Celui qui n'a pas une foi profonde et qui ne l'alimente pas aux sources de la vie surnaturelle : la prière et les sacrements, risque fort de la voir disparaître au profit de l'irréligion, des passions et des exemples mauvais qui foisonnent.

Ne nous flattons point que la Suisse soit restée à peu près indemne au milieu de l'universelle conspiration contre la morale de l'Evangile. Il y a moins de dépravation chez nous qu'en beaucoup d'autres pays, et ceux qui, venant des grandes villes, voient nos mœurs plutôt simples, disent : « Les Suisses sont honnêtes », ce qui signifie qu'il y a chez nous une probité et une certaine décence qui font contraste avec ce qui s'aperçoit dans telles grandes agglomérations. Nous ne connaissons pas les bandes de voleurs organisés, les apaches, le dévergondage de la rue, les débauches crapuleuses d'être qui en ont perdu toute honte. Mais n'allons pas trop loin dans l'énumération des vices que nous som-

mes censés ne pas connaître, car nous paraîtrions naïfs ou peu renseignés. S'il y a chez nous moins de fange qu'ailleurs, il s'en trouve cependant beaucoup. Pour parler clair, il y a, en Suisse, un grand relâchement dans les mœurs. Où est la vie de famille d'autrefois ? Le dimanche n'est bientôt plus qu'un déchaînement de curiosité, de joies bruyantes et ordinairement malsaines. On se rue en chemin de fer, en voiture, en auto, en moto et en bicyclette vers tous les endroits où retentissent les fanfares d'une fête. Les jeunes gens ne connaissent plus que le plein air, et les jeunes filles sont en train de leur ressembler. Les parents qui ne veulent pas passer pour trop sévères, en tâchant de retenir leurs enfants à la maison, finissent par leur emboîter le pas.

Pour les réjouissances publiques, il n'y en a point comme les Suisses. Les étrangers qui nous voient de la portière d'un wagon pensent : « Quel peuple heureux ! ». Oui, heureux pour quelques heures ; mais, quand la danse est finie, la danse des écus comme l'autre, on rentre à la maison, ayant beaucoup dépensé, et c'est déjà souvent le dimanche soir même que commence la pénible semaine qui va suivre. La joie du dimanche suisse, en absorbant, et au delà de la produit du travail hebdomadaire, tue le bonheur que pourrait s'assurer une foule de gens en n'usant que modérément des distractions et en réservant pour plus tard cet argent qu'ils dissipent avec une prodigalité déconcertante.

Mais, comme l'économie est un conseil et non pas un devoir, il faudrait se consoler de voir tant de monde dépenser trop à voyager, à manger et à boire, si cette dissipation n'allait pas de pair avec la progression du vice. Or, la morale facile a toujours plus d'adeptes parmi nous. Conversations scabreuses, lectures déshonnêtes, compagnies licencieuses, il en est qui envisagent cela comme des peccadilles et ne considèrent le mal que lorsqu'il constitue un scandale public.

En réfléchissant à l'accroissement du nombre des jeunes dévoyés, à ceux qui, ayant oublié leurs principes chrétiens, se trouvent livrés à l'un ou l'autre des plus hideux péchés capitaux, on ne peut que s'alarmer de ce que l'avenir nous prépare.

Si les actions de grâces au Dieu Tout-Puissant sont justes et nécessaires pour tous les bienfaits qu'il nous a accordés jusqu'ici, il est au moins aussi urgent de s'unir pour lutter contre le fléau de l'impunité et de l'immoralité. Les pouvoirs publics qui maintiennent la belle institution de cette fête fédérale d'actions de grâces devraient pousser leur devoir encore un peu plus loin en restreignant ces libertés excessives qui sont des plus funestes. Quand ils se pénétrèrent de leur mission véritable et complète, ils interdiront toute la pornographie qui se propage par les brochures et les journaux ; ils séviront plus sévèrement contre ce qui est visé par les lois, mais que des scrupules de liberté de la presse ou de la parole empêchent de pourchasser comme il le faudrait. La partie saine de l'opinion publique, dans tous les cantons, réclame une plus grande rigueur contre les fauteurs de corruption. Il faut qu'une ligue de la santé morale fasse une pression sur l'autorité en même temps qu'elle se livrera à une lutte directe contre les facteurs de désorganisation sociale. Dieu protégera la Suisse quand elle voudra aussi elle-même se protéger.

Nouvelles diverses

M. Pachitch, chef du ministère serbe, est parti pour Paris où il restera plusieurs jours. Il se rendra ensuite à Biarritz.

D'après la Gazette de Francfort, l'Allemagne reconnaît officiellement la République chinoise avant le 10 octobre prochain.

Le congrès du parti turc Union et Progrès a élu comme président Ahmed Riza et comme vice-président Fethi bey.

La politique intérieure en France

Paris, 19 septembre.

Les radicaux-socialistes, les socialistes plus ou moins unifiés et généralement les radicaux qui communient (si je puis me servir de cette expression) en M. Combes, nourrissent dans leur cœur des projets de vengeance et de rançune. Ils n'ont pas digéré leur échec du congrès du 17 janvier dernier, qui a donné la victoire à M. Raymond Poincaré pour la présidence de la République contre leur favori M. Pams. Ils sont particulièrement furieux du vote récent de la loi de 3 ans. Ils ont vu se former, à cette occasion, dans tous les votes importants relatifs à cette réforme militaire, une majorité nouvelle dans laquelle sont entrés un certain nombre de radicaux et même de socialistes.

Faut-il croire que ces députés, qui dans ces circonstances ont voté avec la droite et les modérés pour le ministre Barthou, se sont convertis à de meilleurs sentiments ? Non, sans doute. Tout de même il en est quelques-uns parmi eux qui ne se sont fait élire avec l'étiquette de radical et de socialiste que parce que c'est la nuance du jour, non pourtant la nuance qui plaît absolument au peuple, mais bien plutôt celle qui vous assure presque partout la faveur et l'appui des quatre cinquièmes des préfets (restés hélas ! combistes) et par suite l'appui des forces administratives si puissantes chez nous.

Les sectaires ont peur des rapprochements qui se sont formés incidemment entre les progressistes, les radicaux et socialistes, qui, par dévouement au pays, ont abjuré les vieilles rengaines du parti sur le militarisme et ont suscité contre eux des haines redoutables. Rappelez-vous ce qui est arrivé à Aix, en Provence, il y a deux mois à peine, à M. André Lefèvre, qui a failli être écharpé et massacré dans sa propre circonscription par d'anciens électeurs, éternellement dangereux.

Les radicaux sectaires ont peur, dis-je, que de ces rapprochements ne naissent et ne se forment, sur le terrain politique, des relations plus solides. Ce serait alors pour eux la fin de tout, car ce serait la fin de leur despotisme écriste, de leur règne de « profiteurs » qui ont mis le pays en « coupe réglée » au profit de leurs amis et d'eux-mêmes, du règne des « fiches » et de la délation.

Au fin fond d'eux-mêmes, les sectaires commencent à redouter que le pays ne veuille précisément la fin de cet odieux régime d'oppression qu'a été leur domination, sans oser le dire tout haut. Mais à des signes certains, à des aveux qui échappent à ces sectaires et à leurs défenseurs, ont sent bien que le pays ne veut plus d'eux et qu'il voudrait un changement, non du régime même, — ce serait se faire illusion que d'aller jusque-là — mais un changement dans les formules, dans les procédés, dans les méthodes du gouvernement.

A tout prix, les sectaires veulent empêcher que ne se produise ce changement. Or, pour refaire le « bloc » radical et combiste, il n'est qu'un moyen, pas deux, un seul. C'est de faire de la politique antireligieuse, c'est de reconstituer l'ancienne majorité et de la cimenter « antiromain », je veux dire en attaquant l'Eglise et les catholiques sur la question scolaire.

Et en avant « la défense de l'école laïque » ! Il y a longtemps qu'ils servent cette antienne et qu'ils ressassent ce vieil air. Evidemment, ils ne veulent pas l'admettre. Et cependant, de ce côté-là, ils pourraient bien avoir des désillusions et des surprises.

Comme on dit en style de boulevard : « Le péril clérical est une vieille rengaine qui ne fait plus recette. » On en a trop abusé : les ouvriers ont fini par se rendre compte que le truc de la « guerre aux curés » n'était qu'un moyen commode d'ajourner indéfiniment toutes les réformes sociales et économiques promises au peuple. Ils en sont même venus à comprendre que la guerre aux curés et aux Seurs leur a été plus nuisible à eux qu'au bourgeois, qui, après avoir voté l'expulsion des Seurs des hôpitaux ou l'ouvrier est obligé, faute d'argent, d'aller se faire soigner, rappelle les Seurs pour le soigner lui et les siens, ou chez lui, ou dans telle clinique privée où le traitement est fort cher et où les Clémentineaux et autres blocards vont rechercher les bons soins des Seurs !

Je reviens à la question scolaire. C'est sur les projets dits de défense de l'école laïque que les combistes se flattent, à la rentrée d'octobre prochain, de reconstituer leur majorité. Là encore, qu'ils prennent garde : ils pourraient bien aussi avoir des surprises. Ces fameux projets de défense de l'école laïque, ils ont été modifiés cinq à six fois. Il y a eu ceux de M. Doumergue, ceux de M. Steeg, ceux de M. Buisson, etc. Ils ne sont jamais venus en discussion à la tribune de la Chambre ; ils n'ont même jamais été complètement adoptés par la commission parlementaire chargée de les examiner. Pourquoi ? — Parce que des catholiques toujours sur la brèche comme MM. Groussau et de Gaillard-Bancel, aidés de leurs amis, ont lutté pied à pied au sein de cette commission, obtenant de-ci de-là des modifications qui forçaient la commission à remanier les projets ministériels.

Aujourd'hui, c'est M. Barthou, président du Conseil des ministres, qui tient le portefeuille de l'instruction publique. Sans doute, il a eu un mot bien malheureux quand il a dit : « Je ne conseillerais pas aux instituteurs publics d'enseigner... dogmatiquement les devoirs envers Dieu. » Le mot « dogmatiquement » ajouté à sa phrase, après coup, n'atténue point la gravité de cette déclaration. Mais voyons les faits qui ont suivi. Il y a eu la circulaire du 9 juillet sur les manuels scolaires.

Certes elle ne donne pas complète satisfaction aux catholiques. Mais, comme l'ont fait remarquer la Croix, l'Eclair et la Libre parole, il y a dans cette circulaire une première concession à nos idées. Désormais les pères de famille ont le droit formel de consigner par écrit leurs objections, leurs réclamations contre tel ou tel manuel scolaire, porté sur le catalogue des livres à employer par les instituteurs. Les commissions départementales devront examiner ces réclamations ; finalement, le ministre statuera. C'est peu, mais c'est reconnaître, en même temps que la légitimité des plaintes des Evêques dans leur deux Lettres collectives, les droits des pères de famille à contrôler l'enseignement donné à leurs enfants.

Les guérisons de Lourdes

Un grand journal protestant anglais, le Daily Mail, a envoyé l'un de ses rédacteurs à Lourdes, et voici ce qu'il fait paraître dans son numéro du 17 septembre :

« Deux prêtres de Meath, les abbés Lynch et Kiernan, ont établi le pouvoir miraculeux de Lourdes : « M. l'abbé Lynch, qui, depuis des années, était devenu fort sourd à la suite d'une otite, a subitement déclaré ce matin (16 septembre) qu'il entendait les mots prononcés sur un ton normal. Quoique son audition ne soit point parfaite, elle est, cependant, merveilleusement améliorée. »

« Le Dr Corby, un des médecins du pèlerinage irlandais, me déclarait à son propos ce matin : « Auparavant il fallait crier, à moins qu'il ne pût suivre le mouvement des lèvres ; tout à l'heure j'ai parlé derrière lui, à voix intentionnellement plus basse que de coutume, et il a compris chaque mot. »

« L'abbé Kiernan souffrait également de surdité et de bourdonnements et son chirurgien, le Dr Woods, de Dublin, l'avait prévenu, après l'avoir opéré, que comme le nerf auditif était atteint, les bourdonnements et la surdité persisteraient probablement. Je l'ai vu, à son hôtel, et il m'a affirmé que, depuis hier, son audition s'était considérablement améliorée en même temps que les bourdonnements diminuaient... »

« J'ai été fort secoué par les cas nombreux d'amélioration que je ne puis uniquement attribuer qu'à la foi ardente qui amène les fidèles à la grotte de Lourdes. Le genou tuberculeux de Grace Maloney, les membres paralysés de Michael Downey, sont des maladies qui, les certificats médicaux en font foi, auraient depuis des années. Les cas moins extraordinaires, tels ceux des malades qui, gravement atteints ou impotents, affirment aux infirmières ou aux médecins qu'ils sont notablement soulagés depuis leur arrivée, sont trop nombreux pour être relatés. Un certain nombre de ceux qui furent les bénéficiaires de ces améliorations sont d'ignorants paysans ; le plus grand nombre, cependant, sont des gens de bonne condition, instruits, ne paraissant nullement entraînés par

Les affaires balkaniques

Le traité turco-bulgare

Le protocole turco-bulgare établit, en ce qui concerne la nationalité dans les territoires occupés, un droit d'option de quatre années pour les musulmans qui habitent les régions acquises par la Bulgarie. Pendant ce délai, les musulmans auront le droit de vendre leurs biens et de s'expatrier et ils demeureront sujets ottomans.

Le journal turc *Tasvir* y *Ejkiar* écrit : « On peut croire que, étant donnée l'instabilité actuelle de l'équilibre balkanique, les relations futures entre la Bulgarie et la Turquie prendront nécessairement une autre tournure et rendront possible l'oubli du passé, mais cela dépend de la façon dont la Bulgarie appliquera les conditions du traité relativement aux droits réservés aux musulmans. »

Guillaume II en Autriche

L'empereur Guillaume sera, le 23 octobre l'hôte de l'archiduc François-Ferdinand, qui l'a invité à venir chasser au château de Konopischt (Beneschau), en Bohême.

Le 25 octobre, Guillaume II ira rendre visite à l'empereur François-Joseph, au château de Schönbrunn, près de Vienne.

Le roi de Grèce à Paris

Le roi Constantin a débarqué, hier vendredi, après midi, à 2 h. 20, à Calais, dans le plus strict incognito. Le roi a pris place dans un rapide de luxe qui est parti à 2 h. 46, précédant de quatre minutes le rapide ordinaire.

Le roi est arrivé à Paris, hier soir vendredi, à 6 h. 15. A la gare, il n'y a eu aucun incident.

A son arrivée, le roi de Grèce était accompagné du lieutenant-colonel Levidis, son aide de camp.

Le souverain a été salué sur le quai de la gare du Nord, au nom du président de la République, par le colonel Boulanger, officier d'ordonnance.

Le souverain est monté en automobile avec le ministre de Grèce et s'est immédiatement rendu à l'hôtel de la rue Castiglione, où des appartements lui ont été réservés.

Se trouvant encore à la gare, M. Romanoff, ministre de Grèce, M. Hennion, préfet de police, M. Carré, sous-chef du protocole, M. Lebell, chef du mouvement à la Compagnie du Nord, des fonctionnaires supérieurs de la Sûreté et M. Licopoulo, ami personnel du roi Constantin.

Le roi de Grèce, qui sera reçu demain dimanche à déjeuner par M. Poincaré, retournera en Angleterre.

Le congrès d'Iéna

Le congrès socialiste allemand a poursuivi, hier vendredi, la discussion sur les impôts militaires.

Le député Sudekum, de Berlin, a exposé que la fraction socialiste au Reichstag avait fait son possible pour que les dépenses militaires fussent supportées par la classe possédante. Il a ajouté qu'aujourd'hui les socialistes étant devenus un parti important, ils doivent quitter le terrain de la négociation.

M. Geyer, de Leipzig, a dit que le parti avait toujours eu pour premier principe de combattre le militarisme ; si maintenant les socialistes estiment pouvoir voter les dépenses militaires, c'est que la politique du parti a changé complètement.

M. Wunner, de Hambourg, a répondu que la fraction socialiste n'a pas cessé de se conformer au programme du parti et qu'elle n'a pas cessé de travailler dans l'intérêt de la classe ouvrière. Ces affirmations sont réfutées par M. Hoch, de Hamm, et par Rosa Luxembourg, qui déclare que le groupe socialiste a certainement manqué aux principes du parti.

Une université au Hadjaz

On annonce de Constantinople que le gouvernement turc aurait l'intention de créer une université à la Mecque et d'en confier la direction au fameux cheikh Abd el Aziz Chaouiche.

Une université dans un pays qui n'a même pas d'écoles primaires ni secondaires, tandis que d'autres qui en ressentent le besoin sont obligés de s'adresser aux étrangers pour leur organiser l'enseignement supérieur, ce n'est pas la première inconséquence en la matière que l'on voit en Turquie.

Promesses turques

Le parti antiréformiste arabe communiqué à ses organes en Syrie et en Egypte les promesses qui lui ont été faites par le gouvernement de Constantinople en vue d'effectuer des réformes propres à relever les pays arabes. Les voici :

1. La fondation d'un grand séminaire musulman à Damas ;
2. Des subventions aux séminaristes ;
3. Augmentation de la paye des oulémas, prédicateurs et muezzins ;
4. L'amenée des eaux d'Aïn-az-Zerca (source bleue) à Médine. (C'est une vieille entreprise étudiée du temps d'Abdul Hamid et dont la concession avait été don-

née à Izzet pacha. La canalisation avait été faite et le matériel se trouve encore à Caiffa.)

5. La mise en vigueur des réformes concernant la police, la gendarmerie, pour arrêter les crimes et les injustices ;
 6. L'ouverture d'une faculté de droit à Damas ;
 7. Le transfert de la faculté de médecine à Beyrouth.
- Autant de belles promesses ; mais à quand la réalisation ?

Une visite chez Krupp

Un journaliste russe, M. Vassilevski, a été autorisé à visiter les vastes usines Krupp. Du récit qu'il a publié dans les *Rossii Viedomosti* de Moscou, nous détachons ces pages :

« Lorsqu'on approche d'Essen, la nuit, — cette ville est située sur la grande voie de Berlin à Cologne, — on peut contempler un spectacle féérique qui vaut la peine d'être vu. Il est difficile de trouver du premier coup un nom pour ce paysage original.

C'est un tableau grandiose et saisissant. Il s'enlève sur un fond rouge sombre, et pendant une dizaine de kilomètres embrase le ciel calme et immobile. L'intensité de la clarté qu'il répand et la vivacité des traits de feu se maintiennent tout le temps. C'est une illumination nocturne éternelle et immuable, sinon de tout un pays, du moins d'un rayon territorial considérable.

Dans cette lueur rouge sombre qui domine la nuit, éclatent de-ci de-là, tout autour du train, sur toute l'étendue du royaume de Krupp, des gerbes de feu blanc pâle, roses, bleues, azur : ce sont les nuances résultant du processus de la fusion des divers métaux. Elles sont innombrables et forment un feu d'artifice fantastique, unique en son genre.

Une forêt de cheminées d'usine se dresse au-dessus des innombrables forges et fabriques Krupp, qui commencent longtemps avant Essen et finissent à une distance considérable de cette ville, qui n'est que leur centre et leur capitale. Ce sont les fonderies de fer, de fonte, les aciéries, les fabriques de canons, de cuirasses pour navires, de rails, et les plus vastes mines de charbon de Westphalie.

Outre le feu, deux éléments remplissent encore ce royaume, la fumée et la vapeur. Les épais et noirs nuages de fumée ne s'éclaircissent que les jours de tempêtes ; le reste du temps, ils voilent le soleil, comme à Londres. La vapeur se mélange à la fumée et tombe sur toutes choses en liquide chaud. En un mot, le royaume de Krupp peut être résumé en trois mots : de la fumée et de la vapeur sur un fond de feu.

Dans cette féerie infernale, aussi assourdissante qu'avouglante, le bruit d'un train qui passe est à peine perceptible : les machines, les marteaux à vapeur, tout grince, frappe et hurle. Les ouvriers, — ils sont 31,180 à Essen même, et 52,780 pour l'ensemble des entreprises Krupp, en Allemagne et à l'étranger, — sont comme les fourmis de cette colossale fourmière.

L'ouvrier est en grand honneur dans le royaume de Krupp. On l'apprécie, on le soigne, on le flatte et l'on cherche par tous les moyens à le river à l'usine.

Avant tout, on y remarque plusieurs dizaines de crèches et d'asiles infantiles pour les orphelins ou demi-orphelins. A l'usage des adolescents, on a fondé tout un groupe d'écoles primaires, secondaires et professionnelles. Il y a encore une école spéciale de mines.

L'instruction est entièrement gratuite ; dans chaque école et dans chaque classe, les cinq meilleurs élèves reçoivent des bourses de la fabrique. Il y a, pour les jeunes filles, entre les écoles primaires et secondaires, des écoles ménagères où elles apprennent à préparer une nourriture substantielle, savoureuse, fraîche et surtout bon marché.

Il existe, pour les célibataires, des foyers et des clubs avec restaurants, des jeux de quilles et des salons de lecture.

L'administration des usines Krupp a élevé, à l'intention des ménages ouvriers, des maisonnettes pouvant contenir deux familles, au prix de 15 marks par mois pour un logement de deux grandes chambres, bien éclairées, et d'une cuisine. Partout règne la lumière électrique, et le charbon pour le chauffage est vendu au prix d'usine. Chaque maisonnette a son jardinet. Les malades sont soignés gratuitement aux frais de l'usine. L'administration a édifié deux hôpitaux de 500 lits chacun.

Essen compte 14 caisses d'épargne. Les usines assurent elles-mêmes leurs ouvriers contre les accidents, et, en cas de mort, la plus faible indemnité qui soit versée est de 5000 marks. Les ouvriers, qui comptent vingt-cinq ans de service, reçoivent une indemnité de 400 marks par an. Après dix ans de service, l'usine octroie à l'employé une prime annuelle de 100 marks. L'administration pourvoit de même aux frais du culte et du traitement de deux pasteurs luthériens et de quatre prêtres catholiques.

Aux usines Krupp sont attachés des spécialistes, dont les traitements varient de 50,000 à 300,000 marks par an : ils ont pour mission de rechercher les applications pratiques des dernières découvertes théoriques. La maison a sa ban-

personne, il ne pouvait en découvrir l'origine. Enfin, ce qui inquiétait, d'après la défense, la bonne foi de Grizard, c'est qu'il refusa tout net à M. Spanier de lui céder les trois perles pour une somme de 100,000 francs, de beaucoup inférieure à celle qu'on l'avait invité à réclamer.

M. Spanier a fait le récit de ses entrevues avec les inculpés, dans la chambre de M. Brandstätter, où le témoin vit en la possession de Grizard et de Silverman la totalité des perles composant le collier.

Echos de partout

LE TRIBUNAL A LA CHASSE

Tous les membres du tribunal de V... un des chefs-lieux d'arrondissement du centre de la France, s'étaient donné rendez-vous, l'autre jour, pour une partie de chasse.

« J'espère qu'aujourd'hui, dit le président, nous ne nous contenterons pas de prononcer des condamnations, nous ferons nous-mêmes les exécutions.

Le procureur dit : — Je requiers le maximum de la peine pour tous ceux qui paraîtront, non pas à la barre, mais à la portée de mon fusil.

— Je crains bien, messieurs, reprit un autre, que nous ne soyons forcés d'accorder quelques remises.

Un lièvre part... Pan... Pan... Le lièvre court toujours.

Une compagnie de perdreaux à la même sorte que le lièvre. Dix coups de fusil ne font pas tomber une plume. Il en fut ainsi toute la journée.

Un des juges, qui avait observé le plus grand silence depuis le matin, dit : — Décidément, nous n'avons rendu que des jugements par défaut.

LE CUBISTE ET L'ÉLÉPHANT

Ceci n'est pas une fable. Un peintre cubiste américain s'était introduit dans le pavillon de Hattie, l'éléphant géant du jardin zoologique de Central Park, à New-York. Hattie, qui s'était laissé paisiblement portraiturer, vint peu après considérer l'œuvre de l'artiste. A peine l'eut-il vu qu'il entra dans une fureur indescriptible. D'un coup de trompe, il saisit l'effigie, la lacra à coup de dent et l'embrocha sur une grille. Les critiques d'art de New-York louent, paraît-il, le goût de l'irascible éléphant.

MOT DE LA FIN

Dernièrement, Franz Lehar, le compositeur de viennoiseries tant choyé, se promenant en compagnie de son petit garçon. Un admirateur le rencontra : — Ah ! cher maître, s'exclama-t-il, je ne vous savais pas un si bel enfant.

— N'est-ce pas qu'il est joli, répartit Lehar, et si intelligent ! C'est un petit prodige.

— Lui aussi ?

— Certes ! Il aura tantôt trois ans et il ne joue pas encore du piano.

Dis-moi qui tu l'is je te dirai qui tu es

Le Temps a ouvert une enquête parmi les hommes de lettres et les hommes politiques en vue pour savoir quelles étaient leurs lectures de vacances. Les personnages consultés devaient dire quels sont leurs trois auteurs préférés.

Assurément, si le monde d'intellectuels que le Temps a lancé son questionnaire est « une » élite, il ne saurait être question de dire qu'il constitue « l'élite » tout court. Nous n'en donnerons qu'une preuve, mais péremptoire : c'est que l'Évangile n'a eu un seul vote dans cette collection de suffrages (cinq d'hommes éminents ! La Bible a eu un peu plus de succès : trois voix. En revanche, Montaigne et Flaubert sont les auteurs de chevet du plus grand nombre des intellectuels consultés par le Temps.

L'affaire du collier

L'audience du tribunal de Dow-Street, à Londres, a apporté quelques indications intéressantes. Pour la première fois, la défense a esquissé son système. On sait que, s'il est d'usage en Angleterre de respecter la sérénité des accusés, la défense peut employer tous les moyens pour amener les témoins à se contredire, en les interrogeant directement. M. Spanier, l'honorable négociant de Paris qui intervint pour identifier les perles que détenaient encore les inculpés, a donc été l'objet, hier, de vigoureux assauts de la part des avocats de la bande.

M. Spanier a maintenu énergiquement les déclarations qu'il avait faites, assurant qu'il n'avait joué dans l'affaire qu'un rôle d'expert et que son but n'a pas été d'attirer les inculpés dans un traquenard, ni de rentrer en possession des perles en rachetant le produit du vol. A de violentes attaques de la défense, M. Spanier répond nettement : « Je n'ai pas fait arrêter les inculpés parce que ce n'est pas mon affaire. Je ne suis pas policier. »

Le système de la défense est celui-ci (sa charpente paraît peu consistante, mais on l'étaye par quelques petits faits que les avocats des inculpés mettent en valeur) :

On essaiera de montrer que les inculpés ont agi en qualité de représentants, de commettants de ceux qui volèrent le collier. Ayant reçu ces perles isolées et non pas réunies en collier, ils ignorèrent, dira la défense, qu'elles fussent les perles volées à M. Max Mayer. Ils n'auraient prétendu qu'elles provenaient d'un vol que pour éveiller la convoitise des acheteurs qui devaient penser faire une bonne affaire. On fera remarquer que Grizard n'entend rien aux perles, que, détendant trois perles à lui confiées par une tierce

personne, il ne pouvait en découvrir l'origine. Enfin, ce qui inquiétait, d'après la défense, la bonne foi de Grizard, c'est qu'il refusa tout net à M. Spanier de lui céder les trois perles pour une somme de 100,000 francs, de beaucoup inférieure à celle qu'on l'avait invité à réclamer.

M. Spanier a fait le récit de ses entrevues avec les inculpés, dans la chambre de M. Brandstätter, où le témoin vit en la possession de Grizard et de Silverman la totalité des perles composant le collier.

Confédération

La conférence de Berne

Les commissions de la conférence internationale pour la protection ouvrière sont arrivées aux conclusions suivantes :

La journée de dix heures devra être appliquée en principe à toutes les femmes sans distinction d'âge, et aux jeunes gens jusqu'à l'âge de seize ans. Le travail de nuit sera interdit sans exception pour les jeunes gens au-dessous de quatorze ans, et en principe jusqu'à l'âge de seize ans. (Le projet de l'Association internationale prévoyait la limite de dix-huit ans.)

La première commission chargée d'examiner la question du travail de nuit pour les jeunes gens, terminera vraisemblablement ses travaux lundi matin.

La séance de clôture aura lieu jeudi au plus tard.

Fête des Etudiants suisses

La réunion des anciens Burgundiens, qui devait avoir lieu à Sion, lundi après midi, est renvoyée à mardi, à 1 h., Hôtel de la Gare.

PROBÉLYTISME

La commission synodale de l'Eglise nationale évangélique réformée du canton de Vaud adresse aux conseils de paroisse, aux pasteurs et, par eux, aux membres de l'Eglise, un appel en faveur de la Caisse centrale de l'Eglise.

Cette caisse a reçu, en 1912, 20,000 fr. de dons et legs. Elle a dépensé 13,500 fr. Dans l'emploi de cette somme, nous relevons que 4,000 fr. ont été consacrés à l'évangélisation et à l'assimilation des Italiens domiciliés dans le canton de Vaud.

Nous nous permettons de protester contre le terme d'évangélisation que MM. les pasteurs ne craignent pas d'employer pour désigner leurs entreprises de prosélytisme parmi les ouailles catholiques.

Certes, nous savons que nombre d'immigrés italiens vivent dans les plus tristes conditions au point de vue religieux. Mais aussi l'Eglise catholique se préoccupe-t-elle de ces brebis perdues et partout des missionnaires sont-ils à l'œuvre pour leur rappeler la foi dans laquelle ils ont été baptisés et élevés.

MM. les pasteurs n'ont donc pas à prendre souci de ces ouailles qui ne sont pas de leur bercail. Aussi bien savons-nous comment doit être entendu le mot d'évangélisation qu'ils affectent d'employer.

De plus, de leur propre aveu, MM. les pasteurs ont assez à faire à garder ou à regagner à l'évangile les gens de leur Eglise ; qu'ils laissent donc le souci des Italiens à leurs pasteurs légitimes.

Le Mouvement social

Bureaux de travail suisses

Comparativement au mois précédent, les offres de travail pour le personnel masculin ont diminué de 51, les placements de 100, et les demandes de travail, de 296. Le nombre des ouvriers non inscrits, en passage et ayant un domicile fixe, a également diminué de 277. Les offres de travail pour le personnel féminin ont augmenté de 277 ; les placements ont suivi le même mouvement et se sont accrus de 16, et les demandes de travail, de 67. Sur le marché du travail local, on a enregistré une augmentation de 130 offres et de 21 placements. Du dehors, il a été annoncé aux Offices du travail suisses 96 places vacantes de plus que pendant le mois de juillet ; mais il a été effectué 105 placements de moins. Pour 100 places vacantes, il a été annoncé 139,1 demandes de places par le personnel masculin et 72,1 par le personnel féminin. Les moyennes étaient de 144,2 et 77,7 en août dernier et de 119,6 et 67 % en août 1912.

Voici un extrait des rapports des Offices : Zurich. — Situation défavorable pour la plupart des métiers.

Berne. — Le marché du travail défavorable persiste.

Bienne. — Mauvaise marche des affaires pour les métiers alléants au bâtiment, comme aussi pour la métallurgie ; affluence considérable d'ouvriers en passage.

Lucerne. — Les demandes de personnel pour la construction et de personnel agricole sont encore rares ; mais les conjonctures sont cependant meilleures qu'en juillet.

Fribourg. — Quelques améliorations sont signalées, comparativement au mois précédent. Les offres de travail pour le personnel de la construction sont cependant encore rares.

Bâle. — Le marché du travail est encore plus critique qu'en juillet.

Liestal. — Situation défavorable persiste.

Schaffhouse. — Les offres de travail sont encore rares, surtout pour les gens sans profession.

Saint-Gall. — Pas d'amélioration à constater. Situation critique de la broderie, d'ou-

travail. — La situation a encore empiré depuis le mois de juillet. Pas d'activité dans la construction et la métallurgie. A la suite du renvoi en masse du personnel d'une broderie, les sans-travail sont nombreux.

Aarau. — Grande affluence de chômeurs.

Lausanne. — Situation générale normale et augmentation du nombre des chômeurs dans les métiers du bâtiment.

La Chaux-de-Fonds et Genève. — Mauvaises conditions du travail persistantes.

CANTONS

BERNE

La grève du Moutier-Granges. Hier vendredi, après midi, à eu lieu, à Moutier, une conférence convoquée par le gouvernement bernois, entre les délégués de l'entreprise et ceux des ouvriers grévistes. Les conseillers d'Etat Locher, Simonin, von Erlach et Tschumi ont entendu les délégués de l'entreprise et ensuite les délégués ouvriers. Une nouvelle séance de la chambre de conciliation du 5^{me} arrondissement, à laquelle assisteront les délégations patronale et ouvrière, est convoquée pour lundi 22 septembre, à 2 h. après midi, à la salle du tribunal de Moutier.

TESSIN

La vieille garde... — On nous écrit de Lugano, le 19 :

Les rangs de la vieille garde s'éclaircissent... C'est avec un serrement de cœur que j'enregistre le décès de M. le docteur André Solari, ancien municipal de notre ville, ancien député au Grand Conseil, député à la Constituante de 1882, capitaine-médecin dans l'armée depuis quarante ans médecin délégué de la ville et pendant longtemps médecin en chef de l'hôpital civique. M. Solari était un chrétien de la vieille roche, constamment fidèle à l'accomplissement de ses devoirs religieux. Il avait été prêtre (président) de la Confrérie de Sainte-Marthe. La dernière fois qu'il sortit de sa maison, où depuis plusieurs mois la maladie le tenait cloué, ce fut pour remplir le précepte pascal ; avant de mourir, il eut la consolation de recevoir la bénédiction de l'évêque et celle du Pape.

Comme médecin, il jouissait de la confiance générale. Il a été, dans l'art médical, ce que le regretté avocat Maximilien Magatti, ancien conseiller d'Etat et ancien conseiller national avait été dans le domaine de la jurisprudence pratique : l'homme le plus populaire de Lugano. L'avocat Magatti et le docteur Solari, unis par les liens d'une fraternelle amitié et par la communauté parfaite des convictions religieuses et politiques, aussi bien que par la conformité entière de leur vie à leurs convictions, nous offraient un exemple frappant de l'influence qu'exerce même auprès des adversaires une vie sans tache. Leur souvenir ne s'effacera pas de si tôt ; notre jeunesse doit y puiser des enseignements.

Je remarque avec plaisir que la *Famiglia* d'aujourd'hui, en parlant de la lettre collective des évêques suisses sur la communion fréquente, rappelle la figure de M. l'avocat Magatti, qui s'approchait très souvent et publiquement de la sainte Table. Il y avait souvent pour émule le docteur Solari.

VALAIS

La fête centrale des Etudiants suisses. — MM. Kuntchen, président du Conseil d'Etat, et Burgener, conseiller d'Etat sont délégués à la fête centrale des Etudiants suisses, qui aura lieu à Sion, du 22 au 24 septembre.

A la Chancellerie d'Etat. — M. l'avocat René de Preux, à Sion, a été nommé vice-chancelier d'Etat, en remplacement de M. Oswald Allet, nommé chancelier d'Etat.

M. René de Preux est âgé de 32 ans. Il a été élu, il y a trois ans, vice-juge de la Ville de Sion.

Etat civil. — On nous écrit :

La commune de Saas-Balen vient d'être érigée, par le Conseil d'Etat, en un arrondissement d'état civil séparé de celui de Saas-Grund. C'est la conséquence de la création de la paroisse de Balen, qui a soulevé en son temps, entre les deux sections d'Inner-Balen et d'Avsors-Balen, un antagonisme ardent.

Jusqu'en 1893, les quatre communes de la vallée de Saas, soit Grund, Fee, Almagel et Balen, ne formaient qu'une seule paroisse, qui avait son siège dans la commune de Saas-Grund.

En 1893, les communes de Saas-Fee et de Saas-Almagel furent détachées de la paroisse de Saas-Grund pour former chacune une paroisse distincte, et, par suite, un arrondissement d'état civil séparé. Cette situation se maintint jusqu'en 1907, date de la création de la paroisse de Saas-Balen.

Le démembrement qui vient d'être opéré aujourd'hui fait disparaître les derniers vestiges de l'ancienne unité de Saas-Balen.

NEUCHÂTEL

Le cinéma dangereux. — Un directeur de cinématographe vient d'être déferé au tribunal de police de La Chaux-de-Fonds pour représentation de scènes criminelles, interdites par l'autorité.

une vaine superstition. Tous, médecins, infirmières et laïcs, qui ont quitté Lourdes ce matin ne peuvent qu'être profondément émus par les incontestables bienfaits que les malades peuvent espérer de la bénie source de Notre-Dame de Lourdes.

Le procès Sulzer à New-York

Le club puissant du Tammany Hall qui domine toute la politique new-yorkaise est en train d'écraser M. Sulzer, gouverneur de l'Etat. Tammany est symbolisé par un Tigre et ce Tigre a traité sa victime devant un tribunal en l'accusant d'avoir utilisé pour son propre compte des sommes destinées à sa campagne électorale de l'an dernier.

Ce cas de malversation est rare aux Etats-Unis. Le président Johnson, en 1868, passa en jugement et il fut acquitté grâce à une voix en sa faveur. David Butler, gouverneur du Nebraska, en 1871, fut destitué pour de semblables raisons.

M. Sulzer est âgé de soixante ans. En 1893, il présidait la législature de New-York, à Albany, dont il faisait partie depuis trois ou quatre ans. En 1894, il entra au congrès de Washington comme député démocrate de New-York ; il conserva ce mandat pendant dix-huit ans et fut élu, en novembre dernier, gouverneur de l'Etat de New-York.

Il dut cet honneur à Tammany dont il était membre. Tammany contrôlait les affaires municipales et celles de l'Etat grâce à la faiblesse du gouverneur Dix ; celui-ci ne put être réélu à cause de l'opposition des démocrates bon teint qui voulaient M. Strauss, candidat progressiste ; après un compromis, on élut M. Sulzer.

Ce dernier promit, au cours de sa campagne, de remplir dignement ses fonctions sans s'inquiéter des intérêts particuliers. Murphy, le dompteur du Tigre, le laissa dire, pensant que c'étaient là de fallacieuses promesses. Mais Murphy se trompait. M. Sulzer, installé le 1^{er} janvier 1913, dénonça avec vigueur les prévarications des politiciens de Tammany et promit d'y mettre bon ordre.

Véritable Hercule, il pénétra sans retard dans cette écurie d'Auégias. Il nomma une première commission de trois membres chargée de dénoncer les malversations du Tigre et d'arriver à un meilleur emploi des deniers publics. Une autre commission enquêta sur les conditions hygiéniques de New-York afin de les améliorer.

M. Sulzer provoqua une réforme de l'administration des prisons ; il fit cesser les scandales financiers ; il refusa de nommer des fils du Tigre à aux fonctions publiques. Il s'opposa à deux reprises au vote d'une loi électorale qui perpétuait les privilèges de Tammany.

Cette conduite exaspéra Murphy et ses acolytes ainsi que les républicains brouillons dont Barnes est le chef. Par contre, Roosevelt et son parti progressiste prit la défense de M. Sulzer.

Mais Tammany est puissant ; il possède la majorité dans les deux Chambres et il décida qu'il fallait débarquer le gouverneur « impossible ».

Une commission fut nommée pour trouver un prétexte à révocation ; le sénateur Frawley présida cette commission, qui était d'ailleurs composée d'ennemis du gouverneur. On chercha longtemps le motif espéré. On s'arrêta tout d'abord à une affaire vieille de vingt-cinq à trente ans : c'était trop ancien. On pensa reprocher au gouverneur la pression exercée sur certains sénateurs et députés lors de la discussion de la loi électorale ; mais cela ne valait rien.

On trouva enfin une irrégularité dans les comptes de la campagne électorale. M. Sulzer avait reçu de 68 contribuables la somme de 5460 dollars et il en avait dépensé 7724 ; on découvrit, en outre, que dix à douze chèques représentant environ 8000 dollars n'avaient pas été inscrits aux recettes. Le Tigre se frotta les griffes !

On ignore encore comment M. Sulzer se défendra. Il est probable qu'il prouvera que les sommes non inscrites à son budget électoral ont été rendues aux donateurs comme n'étant pas nécessaires, ce qui arrive fréquemment aux Etats-Unis.

Rapportons ici que M^{me} Sulzer tenta de couvrir son mari en disant qu'elle s'était occupée de la gestion des finances électorales et qu'elle était seule responsable. Tammany n'a pas admis cette déclaration.

Le 11 août, la commission Frawley déposa son rapport concluant à la destitution du gouverneur ; les deux Chambres admirent ces conclusions et le vice-gouverneur Glynn voulut prendre en mains la direction des affaires. M. Sulzer s'y refusa en disant, avec raison, que le tribunal pouvait seul le destituer.

Le tribunal, composé des sénateurs et des sept juges de la cour d'appel, a mis, jeudi 18 septembre, cette affaire à son ordre du jour et l'on attend avec impatience son verdict. Qui vaincra ? Tammany ou Sulzer ?

Nous prévenons nos abonnés qu'il n'est pris note d'aucune demande de changement d'adresse si celle-ci n'est pas accompagnée du montant de 20 cent.

L'ADMINISTRATION.

Suisse et Bulgarie

Beaucoup de nos lecteurs, parmi les jeunes soldats de la 2^e division, se souviennent sans doute du lieutenant bulgare Torcom, qui a fait un stage de trois mois à Colombier, au printemps 1912, et qui y a suivi notamment une école de recrues fribourgeoises et une école de sous-officiers.

Ce jeune officier, rentré dans son pays dès les premiers jours de la déclaration de guerre, y fut attribué à la division macédonno-andriopolitaine du général Guéneff, avec laquelle il fit toute la campagne. Décoré de la croix des braves pour s'être distingué dans la prise de la forte position turque de Balkan-Torressi (au nord de Gumurdjina), cité au tableau d'avancement après la bataille de Charkevi, le brave lieutenant fut blessé, le 18 juin dernier, aux environs de Sultan-Tépessi.

Revolté de l'attitude des ex-alliés de son pays dans les derniers événements, l'officier bulgare adresse à l'Europe civilisée un manifeste auquel nous empruntons le passage suivant :

« Isolée du monde, attaquée de toutes parts, décriée, calomniée, la Bulgarie continue de lutter pour son existence dans le calme le plus parfait, le plus impressionnant, consciente de son droit, qui fit sa force jusqu'ici... »

« L'action roumaine et le retour du Turc avec tout son cortège de barbarie constituent un guct-aps international et une infamie pour l'Europe. C'est une coalition de lâcheté sans précédent dans l'histoire des peuples. Et cette coalition, provoquée par les uns, encouragée par les autres, est dirigée contre un peuple qui se trouve être précisément l'élément le plus travailleur, le plus tolérant, le plus sain des Balkans. »

« Que les champions en Europe du progrès et de la civilisation prennent le deuil et déplorent avec nous l'irréparable offense faite à l'honneur du monde civilisé. Mais que les amis de la Bulgarie ne désespèrent pas de la justice imminente. Elle viendra à son heure. »

« De cette lutte inégale qui est une suprême épreuve, la Bulgarie sortira — mutilée peut-être — mais mieux trempée que jamais pour la bataille future. »

La Société Dante Alighieri au Tessin

On nous écrit du Tessin, le 19 :

Depuis longtemps j'ai perdu de vue l'*Adula*. Cet « organe suisse de culture italienne » me revient maintenant sous les yeux avec un long article qui est un dithyrambe en l'honneur du Congrès de la Société Dante Alighieri à Pallanza. Cela ne doit pas étonner. Toutes les colonnes de ce numéro respirent l'anticléricisme le plus pur, quoique soigneusement dépouillé de cet accoutrement banal qui, par exemple, la caractéristique de la *Propaganda*, dont néanmoins l'*Adula* fait un éloge démesuré. Ils se sentent frères... Pour les « chevaliers » et les « amazones » qui rédigent l'*Adula*, le cheval de Troie qui doit procurer le triomphe définitif de l'anticléricisme dans notre canton, c'est l'*italianisme*, ainsi qu'il arrive, par exemple, à Trieste, où le pavillon italien couvre la marchandise maçonnique.

Voulez-vous un exemple tout frais de l'esprit anticlérical que la *Dante Alighieri* arbore chez nous ? La section de Chiasso de cette société lance une proclamation où elle prend l'initiative de la commémoration « de la grande date du 20 septembre ». Et précisément le numéro de l'*Adula* que j'ai là sous le main fait un chaud appel à la *Dante Alighieri* de Chiasso pour qu'elle déploie une activité toujours plus grande.

Je vous signalais dernièrement le travail d'enveloppement que nos adversaires poursuivaient avec habileté autour de notre jeunesse studieuse. L'*Adula* — dont le tirage n'est pas fort (500 abonnés environ), mais qui a pénétré et qu'on fait pénétrer partout où se forment les éléments dirigeants — est pour eux une des armes dont on sait user avec habileté. Aussi je regrette vivement d'y trouver des noms jadis chers aux catholiques italiens et aussi aux catholiques tessinois. Cela doit nous éclairer davantage sur la gravité et la proximité du danger et faire réfléchir sérieusement aux moyens d'y obvier. Notre clergé, surtout, peut être le *sal terræ* qui préservera le Tessin d'une corruption intellectuelle qui aurait immédiatement pour conséquence la corruption morale et qui, après avoir détruit ou du moins fortement affaibli le sentiment religieux, détruirait et affaiblirait le sentiment patriotique. M.

La princesse de Saxe-Weimar

Il est établi que la princesse Sophie de Saxe-Weimar s'est suicidée en se tirant un coup de revolver à la tempe. On continue d'attribuer cet acte odieux au refus opposé par sa famille à ses projets de mariage. La princesse Sophie s'était secrètement fiancée au fils d'un banquier berlinois, M. Bleichroder. Le grand-duc de Saxe-Weimar s'opposa au mariage. Il fut décidé que l'union ne pourrait avoir lieu qu'après que la princesse aurait renoncé d'une façon formelle à ses titres de noblesse. La jeune princesse, espé-

rant encore fléchir la rigueur paternelle, n'accepta pas ces conditions.

La princesse Sophie, seule fille du prince Guillaume de Weimar, était née le 25 juillet 1888 à Disseldorf. Elle était arrière-petite-fille du grand-duc Charles-Auguste de Weimar qui fut Goethe comme ministre et comme ami. La princesse Sophie était le dernier enfant du prince Wilhelm et de sa femme, la princesse Gertrude d'Ansbach-Büdingen. Son frère aîné, Hermann, avait renoncé, pour épouser une danseuse, à son rang et à son titre de prince de la famille grand-ducale et avait reçu pour lui et ses enfants à naître le nom et le titre de comte d'Ostheim. L'autre frère de la princesse Sophie, le prince Albert, est lieutenant dans le régiment des cuirassiers de Posenalk.

PETITE GAZETTE

Le cadeau de noces en souffrance

La vérification en douane de Lisbonne d'un colis envoyé au roi Manuel, par l'entremise de la légation d'Angleterre, ayant permis de constater que le cadeau de noces offert à don Manuel est un objet d'art moderne, exempt des droits d'exportation, la caisse qui le renferme et qui était retenue depuis quelques jours a été expédiée.

Cet objet d'art consiste en une pièce de joaillerie reproduisant une caravelle du seizième siècle.

M. Cochon au café-concert

Voici un nouvel exploit de M. Cochon, secrétaire du syndicat des locataires à Paris. Jeudi soir, vers dix heures, les portes d'un café-concert du quartier du Mail s'ouvrirent brusquement. M. Cochon, suivi de « Raffut de Saint-Polycarpe », se lançait à charivari, escortant une famille composée de la mère et de huit enfants, pénétrant dans l'établissement. Après quelques incidents et des protestations, M. Cochon obtint que ses protégés fussent abrités dans un sous-sol.

Les noms sur les murs

D'Henri Lavedan :

Si vraiment quelque chose aujourd'hui devait me détourner à jamais de voyager ou du moins m'en troubler l'envie et m'en gêner la veille tout le plaisir, ce serait la certitude acquise de ne plus pouvoir visiter un musée, une église, un château, une vieille maison, une tour, un cloître, une fontaine, une grotte, une cascade, un site, un monument quelconque, n'importe quelle curiosité fameuse excitant l'intérêt ou l'admiration... sans souffrir aussitôt jusqu'à l'aigu de voir universellement ces lieux de pèlerinage salis et déshonorés par les noms... les noms des visiteurs qui les couvrent du haut en bas !

Ah ! ces noms ! Quel furieux dégoût ils m'ont toujours causé ! Jamais je ne le dirai avec assez de colère et de tristesse.

Si bouffon que soit l'orgueil des sots, il est gigantesque, illimité. Ceux qui écrivent leur nom sur les murs n'ont qu'une idée : ils espèrent qu'on les lira... et qu'on nous les se font ainsi connaître, et dans un endroit privilégié, où l'on afflue, où l'on regarde... où l'on veut retenir ce que l'on a vu... ! Oui, ne craignons pas de le dire. Pour quelques mouches de Panurge qui viennent, sans mauvaise pensée, par faiblesse d'imitation, déposer leur petit grivoiserie sur celles qui les ont précédées, la majeure partie des « écrivains de visite » et des « penseurs de murailles » qui soulignent d'une sentence ou d'un trait d'esprit leur signature sont le vulgum pecus d'une humanité médiocre et stupidement orgueilleuse. Ce sont ces pauvres gens-là, profanateurs nés et d'instinct, qui s'inscrivent au crayon sur le front en marbre d'un buste d'empereur, à la plus belle place, sans le moindre scrupule. Capables sciemment ou inconsciemment de tous les sacrilèges, ils iraient dans les sanctuaires célèbres, s'il n'y avait pas des grilles qui ferment les chœurs, écrire leur nom jusque sur la pierre consacrée des autels. Or, faire cela, écrire son nom partout ailleurs qu'il est indispensable, constitue un acte bas, ridicule, offensif, injurieux.

FAITS DIVERS

Vengeance d'un jockey. — Le jockey belge Broom, propriétaire d'un propriétaire de chevaux de courses, a tiré trois coups de revolver, à Groenendale (Belgique), sur son remplaçant, nommé Hendrick, qui a été atteint au bas-ventre ; puis, Broom s'est emparé du cheval monté par Hendrick, en déclarant qu'il allait lui couper le cou. On est à sa poursuite. L'état de la victime est grave.

Une digue se rompt. — Hier vendredi, après midi, la digue du canal du Pommeroeul, près de Mons (Belgique), s'est rompue de nouveau à l'endroit où elle avait été réparée ; les eaux ont envahi les terrains et le canal est à sec. Un bateau s'est échoué ; la navigation est de nouveau interrompue. La digue devra être réparée sur plusieurs kilomètres.

Le mort qui tue. — Le *New-York Herald* rapporte une nouvelle stupéfiante. Le docteur Broyles, à New-York, travaillait, une hache à la main ; survint M. Hendicks qui lui chercha querelle. Ce dernier sortit un pistolet. Le docteur Broyles, plus prompt que l'éclair, asséna d'une poigne robuste un grand coup de sa hache sur le crâne de M. Hendicks, qui put ajuster le docteur, et d'un coup de feu lui traversa le cœur. Une seconde plus tard tous deux succombaient.

Les syndicalistes à l'école. — Les élèves d'une école communale de Dublin (Irlande) se sont livrés à une manifestation singulière. Refusant de faire usage des livres d'études fournis par une maison qui avait déclaré le lock-out contre ses ouvriers alliés à un syndicat, les enfants ont jeté leurs ardoises à la tête des professeurs qui protestaient contre leur attitude. Deux maîtres ont été sérieusement blessés.

Théâtre incendié. — Le Théâtre royal de Wolverhampton (Angleterre) a été détruit, hier matin, par un incendie dont la cause est inconnue. Il ne reste plus que les quatre murs.

Un Suis e victime d'un accident à Paris

A 7 heures, hier soir vendredi, avenue des Champs-Élysées, à Paris, M. Albert Voruz, âgé de 75 ans, chancelier de la légation de Suisse, a été heurté et renversé par un taxi-auto.

M. Voruz a le crâne fracturé. Il a été transporté à l'hôpital Beaujon dans un état grave.

CHRONIQUE MILITAIRE

Manœuvres de la 1^{re} division

Le colonel commandant de corps d'armées Audéoud passera l'inspection de la 1^{re} division jeudi prochain, 25 septembre, sur le plateau à l'est de la route entre Cheseaux et Etagnières.

Le mouvement des troupes de la 1^{re} division commence aujourd'hui, samedi 29, septembre, par la concentration des deux parts.

La brigade d'infanterie 1^{re}, renforcée, colonel Grobet, se masse dans la région au nord de Morges ; la brigade d'infanterie 2^e, colonel de Meuron, dans la région à l'ouest d'Yverdon.

Les cartouches d'Aarau

Le caporal Letscher, qui a été atteint, jeudi, par une balle pendant un exercice de tir, n'a pas repris connaissance et sa vie est en danger. Le projectile a touché l'artère et perforé le pommou, où il est resté.

On a trouvé sur une recrue un chargeur garni de cartouches à balle. Le soldat a fait des aveux, mais il prétend ignorer d'où il tenait ces cartouches.

De la Jungfrau à l'Enggelnhorn

On a de bonnes nouvelles des troupes de montagne qui ont fait la traversée du Jungfrau et du glacier d'Aletsch. Au surplus, toutes les précautions voulues avaient été prises. Chaque section avait son infirmier, chaque compagnie son médecin. La compagnie sanitaire fermait la marche.

Au sommet, la couche de neige fraîche était de 60 centimètres au moins. Mais plus bas elle a sensiblement diminué de profondeur, et il a suffi que les têtes de colonnes la piétinassent toutes les raquettes pour qu'aussitôt une piste résistante permit la marche avec un minimum de fatigue.

Le départ du col de la Jungfrau a eu lieu le matin du 17, entre 7 h. et 9 h. Les sapeurs se sont mis en route les premiers, avec une patrouille d'officiers, composé d'hommes choisis, sous la conduite du lieutenant Fischer. La 4^e compagnie du bat. 26 et la 3^e du bat. 40 suivaient ; puis deux compagnies des bataillons 34 et 35.

Du côté rouge, la 2^e compagnie du bataillon valaisain 89 était partie de Brigue le 16 et s'était portée à la rencontre du parti bleu. Une patrouille de ce détachement atteignit à minuit la cabane Concordia, où elle attendit l'ennemi. Le gros de la compagnie vint prendre position dans les pentes de l'Enggelnhorn.

Lorsque le détachement bleu arriva en vue de la cabane Concordia, il fut accueilli par le feu de la patrouille rouge, mais ayant opéré un mouvement qui menaçait la ligne de retraite de cette patrouille, il obligea celle-ci à se replier.

Le parti bleu continua sa marche vers le lac de Märjelen, au pied de l'Enggelnhorn.

A 2 km. au nord de ce lac, les troupes bleues se heurtèrent aux avant-postes des troupes rouges, qu'elles délogèrent. Le combat fut arrêté à 2 h. après midi.

Les compagnies reprirent alors leur marche à travers l'alpe de Märjelen vers l'Enggelnhorn, qu'elles franchirent entre 5 h. et 6 heures. Le régiment 17 prit ses cantonnements à la Laxeralp et à la Riederalp. La 3^e compagnie du bat. 89 et la 3^e du bat. 40 poursuivirent jusqu'à Realp, où elles rejoignirent, vers minuit, les autres troupes du 18^e régiment.

Jusqu'à l'Enggelnhorn, il n'y avait eu qu'un fusilier et deux hommes de la compagnie sanitaire qui se fussent trouvés indisposés.

Le roi de Grèce

Paris, 20 septembre.

On mande de Rome au *Gaulois* que, avant de s'embarquer à Venise pour rentrer en Grèce, le roi Constantin fera une visite au roi d'Italie. On annonce également la prochaine visite à Rome du roi de Serbie au roi d'Italie.

Paris, 20 septembre.

Sp. — M. Paul Déroulède, président de la Ligue des patriotes, vient d'adresser aux membres de cette ligue une dépêche dans laquelle il leur rappelle que de tout temps il fut un des plus chauds partisans de la Grèce, l'un des plus sincères amis de la cause hellénique et qu'il a partagé la surprise irritée des bons Français devant l'attitude du roi Constantin. M. Déroulède conseille aux patriotes de ne pas siffler ni huer le roi de Grèce, ce qui ne pourrait que resserrer autour de lui les plus mécontents de ses officiers et les plus sages de ses hommes d'Etat. Il recommande à ses amis d'ignorer la présence du roi, de n'accorder aucune importance à ses toasts prétendus réparateurs, de ne lui fournir aucun subside et de laisser le peuple grec juger son roi.

M. Poincaré à Bordeaux

Bordeaux, 20 septembre.

Le président de la République et Mme Poincaré ont assisté, hier soir vendredi, à un dîner offert en leur honneur par le conseil général de la Gironde et par la chambre de commerce de Bordeaux.

Le président est ensuite rentré à la préfecture, accompagné par les ovations de la foule. L'affluence était énorme dans les rues brillamment illuminées.

M. Labori

Boston, 20 septembre.

M. Labori, de Paris, a été frappé d'une attaque d'appendicite après avoir assisté à la réunion du barreau américain. Il a dû subir une opération qui, selon les médecins, a réussi.

Les cortèges à Rome

Rome, 20 septembre.

La quèsture a interdit deux meetings projetés pour demain dimanche, l'un par les associations catholiques, l'autre par les anticléricaux.

Le congrès d'Iéna

Iéna, 20 septembre.

Les deux séances d'hier vendredi du congrès socialiste ont été consacrées à discuter l'attitude du groupe socialiste du Reichstag vis-à-vis des dépenses militaires. Plusieurs orateurs ont vivement critiqué le parti pour avoir voté les crédits militaires. D'autres ont estimé que cette attitude est restée conforme à la tactique du parti et qu'elle était la seule possible, en vue de la sauvegarde des intérêts de la classe ouvrière. Finalement, par 336 voix contre 140, le congrès a adopté une résolution suivant laquelle les intérêts de la classe ouvrière doivent avant tout dicter leur conduite aux députés socialistes dans le vote du budget et des impôts directs.

Les c'a'ntes big s

Paris, 20 septembre.

On mande de Bruxelles à l'*Echo de Paris* :

Le gouvernement belge se préoccupe vivement d'assurer la défense du Luxembourg. Plusieurs officiers de l'état-major étudient actuellement sur place la possibilité de l'érection de plusieurs forts. Selon un personnage haut placé, il serait fermement question de construire à 10 à 12 forts, dont la garnison serait composée d'environ 300 hommes recrutés en partie dans la région.

L'augmentation de l'armée allemande

Berlin, 20 septembre.

Les *Berliner Neueste Nachrichten* publient les chiffres exacts des incorporations qui auront lieu le 1^{er} octobre, en plus de celles prévues par les lois militaires antérieures. Ce sont, pour l'infanterie, 21,835 hommes ; pour la cavalerie, 4,487 ; pour l'artillerie de campagne, 4,533 ; pour l'artillerie à pied, 3,308 ; pour le génie, 1,376 ; pour le train des équipages, 1,184 ; pour les troupes des communications, 1,844 ; total : 38,567.

Vol de tableau

Paris, 20 septembre.

On mande de Berlin à l'*Excelsior* :

Dans une exposition de tableaux et d'objets d'art à Berlin, un individu a pénétré par un vasistas et s'est emparé d'une toile de deux mètres carrés qu'il a enlevée de son cadre.

Grève minière en Espagne

Huelva (Andalousie), 20 septembre.

La grève générale a été déclarée, hier vendredi, dans les mines de Lafarsa, situées dans la commune de Calanas. Le nombre des grévistes est supérieur à deux mille. Des renforts de gendarmerie à pied et à cheval ont été envoyés sur les lieux.

Grève de dockeurs en Belgique

Gand, 20 septembre.

Les ouvriers occupés au déchargement des navires transportant du bois ont cessé le travail hier vendredi. Ils réclament une augmentation de salaire

Professeurs d'université

Bonn (Prusse rhénane), 20 septembre.

Le professeur Gustave Sterring, de Strasbourg, a été appelé à la chaire de philosophie de l'université de Bonn, en remplacement du professeur Oswald Külpe, appelé lui-même à Munich.

Terrible orage

Vienne, 20 septembre.

La ville de Petrinia, en Croatie, a été ravagée, hier vendredi, par un orage de grêle épouvantable. Les toits ont été brisés par des grêlons de la grosseur du poing. Toutes les conduites électriques, ainsi que les lignes téléphoniques et télégraphiques, ont été détruites. Les dégâts s'élevaient à plus de deux millions. Plusieurs personnes, parmi lesquelles le bourgmestre, ont été blessées.

La neige dans les Vosges

Strasbourg, 20 septembre.

On signale dans les Vosges la première chute de neige. La température était de deux degrés.

Justo loi

Paris, 20 septembre.

Suivant une dépêche de Bogota à l'*Eclair*, la Chambre républicaine de Colombie a voté une loi en vertu de laquelle les francs-maçons sont rigoureusement exclus de toutes les fonctions publiques.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Le menaco de grève en Angleterre

Londres, 20 septembre.

La grève des employés d'omnibus, qui devait éclater à minuit, a été ajournée. Comme cela a déjà été annoncé, une conférence des deux parties aura lieu lundi et les hommes continueront le travail jusque-là. Les employés de la maison Tilling chôment toujours. La Compagnie des omnibus de Londres et les compagnies alliées continuent le service normal.

Le bureau de l'Union nationale des cheminots a eu une longue conférence à Londres, hier vendredi, pour discuter la situation à Birmingham et à Liverpool. La décision prise de ne pas autoriser une grève nationale, quoique n'ayant pas été acceptée par les chefs régionaux de Birmingham, a évité une crise grave. La grève s'est pourtant étendue à Crowe, à Derby et à Gloucester. Cinq cents cheminots chôment à Crowe, deux cents à Derby. A Gloucester, une quarantaine de cheminots ont abandonné le travail. Il y a cinq mille grévistes à Manchester et tous les efforts pour arriver à une conférence entre patrons et grévistes n'ont pas abouti.

Professeurs d'université

Bonn (Prusse rhénane), 20 septembre.

Le professeur Gustave Sterring, de Strasbourg, a été appelé à la chaire de philosophie de l'université de Bonn, en remplacement du professeur Oswald Külpe, appelé lui-même à Munich.

Terrible orage

Vienne, 20 septembre.

La ville de Petrinia, en Croatie, a été ravagée, hier vendredi, par un orage de grêle épouvantable. Les toits ont été brisés par des grêlons de la grosseur du poing. Toutes les conduites électriques, ainsi que les lignes téléphoniques et télégraphiques, ont été détruites. Les dégâts s'élevaient à plus de deux millions. Plusieurs personnes, parmi lesquelles le bourgmestre, ont été blessées.

La neige dans les Vosges

Strasbourg, 20 septembre.

On signale dans les Vosges la première chute de neige. La température était de deux degrés.

Justo loi

Paris, 20 septembre.

Suivant une dépêche de Bogota à l'*Eclair*, la Chambre républicaine de Colombie a voté une loi en vertu de laquelle les francs-maçons sont rigoureusement exclus de toutes les fonctions publiques.

SUISSE

Dioèse de Bâle

Soleure, 20 septembre.

Mgr Thomas Buholzer, chancelier de l'Evêché de Bâle, a été nommé par le Conseil d'Etat de Lucerne, chanoine résident de la cathédrale de Soleure, en remplacement de M. le chanoine Furrer, décédé. Mgr Buholzer reste chancelier épiscopal.

Cliniques universitaires

Zurich, 20 septembre.

Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil l'allocation d'un crédit de 1,320,000 fr. pour la construction d'une clinique-pavillon destinée aux aliénés criminels et un second crédit de 750,000 fr. pour une clinique gynécologique.

Le tir à balle d'Aarau

Aarau, 20 septembre.

Le soldat qui a tiré des cartouches à balle et blessé le caporal Letscher est un peu faible d'esprit. Il prétend avoir agi par mégarde et sans songer à ce qu'il faisait.

L'état du caporal Letscher s'est amélioré.

La grève du Montier-Granges

Granges, 20 septembre.

Hier, vendredi, vers 2 heures après midi, les grévistes, ayant appris qu'une dizaine d'ouvriers avaient repris le travail, se réunirent au nombre de plus de deux cents et, accompagnés de femmes et d'enfants, voulurent envahir les chantiers.

La police intervint et barra avec beaucoup de peine le passage. Furieux, les grévistes se mirent alors à lancer des pierres aux gendarmes.

Le soir, des renforts sont arrivés. Plusieurs arrestations ont été opérées, notamment celle d'un maçon italien qui avait menacé un agent de son couteau.

Ce matin, le travail devait être repris par une équipe plus forte.

En cour d'assises

Zurich, 20 septembre.

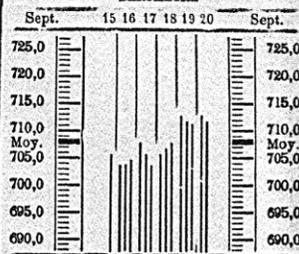
Ce matin ont commencé devant la Cour d'assises, à Pfäffikon, les débats du procès du meurtrier du chauffeur Flaig. Au banc des accusés se trouvent Willi Schopp, de Fribourg-en-Brisgau, né en 1895, commis, et Eugène Ludwig, de Luxembourg, né en 1894, commis. On se rappelle que Flaig a été tué à coups de revolver, puis dévalisé, dans la nuit du 14 juillet au Zürichberg, où il avait conduit l'accusé Schopp. Ludwig est accusé de complicité. Schopp a fait des aveux complets. Ludwig également.

La contrebande

Kreuzlingen, 20 septembre.

Hier un contrebandier nommé Schilling, qui était porteur de 10 kilos de saccharine, se voyant poursuivi par les douaniers, sauta au lac et se noya.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



Observations de ce matin, samedi, à 7 heures :

Très beau à Fribourg, Genève, Lausanne, Vevey, Thonon, Zermatt, Berne, Neuchâtel, Lucerne et au Tessin. Couvert ou brouillard à La Chaux-de-Fonds, Interlaken, Bâle, Zurich, Saint-Gall, Coire, Davos.

Température minimum : 2° à La Chaux-de-Fonds ; 4° à Davos, 5° à Saint-Moritz et Thonon, 6° à Zermatt, Fribourg, Berne. Ailleurs : 8 à 12° ; maximum : 13° à Locarno.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 20 septembre, mid.

Ciel variable. Temps doux. Situation encore peu stable.

FICHET SERRURES

de Sûreté

1, rue de Grütli, GENEVE

FRIBOURG

M. Castella, curé-doyen de Romont

Après de longs jours de souffrance, M. Castella, très révérend doyen de Romont, a succombé ce matin samedi, à 8 heures et demie, dans sa soixante-troisième année.

Quoique cette nouvelle ne soit pas inattendue, elle frappa douloureusement le clergé du diocèse et aussi toutes les nombreuses personnes qui connaissent cet excellent prêtre et avaient pour lui la fois tant d'amitié et de vénération.

Depuis plus d'un an, la santé de M. le doyen Castella paraissait gravement atteinte. Lui-même ne voulait pas se rendre à cette triste réalité; il luttait contre le mal avec toute l'énergie de son caractère. Il y a quelques semaines, une crise d'urémie survint; l'alarme fut très vive dans son entourage; mais le patient surmonta cette première crise, à laquelle d'autres du même genre succédèrent, ne laissant plus aucun espoir de guérison. M. l'abbé François Castella, originaire d'Albeuve, où il était né en 1850, appartenait à l'une de ces familles profondément chrétiennes qui sont l'honneur et l'exemple des populations de nos campagnes. Ses dispositions à l'étude et sa piété firent espérer qu'il se destinerait au sacerdoce.

Il y avait alors à Albeuve comme curé un prêtre qui avait établi une école de latin. C'était M. Grand, qui fut vingt ans à la tête de cette paroisse, de 1851 à 1871. C'est sous sa direction qu'étudièrent plusieurs jeunes gens de la Haute-Gruyère, qui plus tard se firent prêtres. De ce nombre fut M. François Castella, qui ne tarda pas à justifier les espérances qu'on avait mises en lui. Il se prépara si bien que, avec les leçons de latin de M. le curé Grand et les progrès qu'il continua de faire dans les autres branches, il put entrer en classe de rhétorique au Collège de Saint-Maurice. Il fit son lycée, c'est-à-dire sa philosophie et sa physique, avec grand succès, à Fribourg, et entra au grand séminaire. En 1872, il célébra sa première messe et était envoyé comme vicaire dans la grande paroisse de Châtel-Saint-Denis. Le curé de Châtel, M. Comte, de longues années après, vantait encore les qualités de son jeune auxiliaire.

En 1874, M. l'abbé Castella était nommé curé de Cerniat. Les cinq années qu'il passa dans cette paroisse laisseront les meilleurs souvenirs aux fidèles et au pasteur; à côté des heures qu'il consacra à une active pastorale, M. le curé Castella pratiquait la botanique, à laquelle il avait été initié par M. Cottet, curé de Montbovon, devenu plus tard chanoine de Gruyères, un homme dont la renommée de botaniste était parvenue au loin.

Ce fut en 1879 que M. l'abbé François Castella fut nommé chanoine de Romont, moins pour les fonctions chorales elles-mêmes que pour les services qu'il devait rendre comme professeur de l'école secondaire. L'enseignement, la prédication, la pastorale avaient rempli d'une façon féconde cinq nouvelles années de sa vie, lorsque, à la mort de M. le curé Rauboud, en 1884, il fut appelé à lui succéder et à se consacrer uniquement à l'importante paroisse de Romont. Il a donc été à la tête de cette paroisse pendant près de trente ans. Ce qu'il fut pour les Romontois, ceux-ci le disent aujourd'hui par leurs unanimes regrets.

M. le curé Castella apportait au gouvernement d'une paroisse tous les plus beaux dons qu'on peut désirer. Il possédait une science théologique très étendue, avait l'art d'intéresser les enfants

en leur enseignant le catéchisme; sa prédication était vivante, pieuse et éloquent; il se dévouait au service des malades; il était affable envers tous; il pratiquait toujours la plus exquise charité.

Ce qu'il fut pour ses paroissiens, il le fut à plus forte raison pour ses confrères. Il faisait bon rencontrer ce prêtre si cordial, auquel les préoccupations du ministère n'enlevaient cependant rien de sa jovialité de bon aloi.

La Direction de l'Instruction publique avait appelé M. le doyen Castella à faire partie de la commission des musées scientifiques, spécialement pour ce qui concernait la botanique. Nous avons dit plus haut que, de bonne heure, M. l'abbé Castella avait été initié à l'étude des plantes. Chaque année, il consacrait un ou deux semaines à aller herboriser dans nos Alpes. Il se dirigeait le plus souvent vers les vallées latérales du Valais: Grand Saint-Bernard, la région de Zermatt, la vallée de Saas, Almagell et surtout Maltmarck où fleurissent tant de rares variétés de plantes, le Monte-Moro, Macagnaga et le val d'Anzusa, l'ont vu souvent sur leurs pentes abruptes. Ses récoltes de fleurs lui servaient à faire avec des botanistes étrangers des échanges dont profitait notre musée cantonal de botanique.

De toutes façons, M. le doyen Castella a fait honneur à son pays et à son diocèse. Ses hautes qualités d'esprit et de cœur lui donnaient une place en vue au milieu du clergé fribourgeois. Il était devenu doyen du diocèse de Romont à la mort de M. le doyen Rauboud, curé de Billeus. Nous trouvons son nom dans le Directoire parmi les consultants diocésains. En apprenant, il y a un mois, les inquiétudes qui se manifestaient au sujet de la santé de M. le doyen Castella, Sa Grandeur Mgr l'évêque disait quel vider considérable ferait la disparition de ce prêtre distingué qu'il avait en si profonde estime.

Les appréhensions de tous ne se sont que trop tôt réalisées; mais Dieu avait jugé assez pleine de mérites la vie de son bon serviteur pour lui donner sa récompense éternelle.

Conseil d'Etat

Stance du 20 septembre. — Le Conseil nomme:

M. Francis Benett, à Fribourg, professeur à la section commerciale du Collège Saint-Michel;

M. Nicolas Peissard, à Fribourg, professeur d'histoire au Collège Saint-Michel;

M. Florentin Berset, de Villarsvirviaux, instituteur à l'école mixte de Villars; M. Joseph Gremaud, à Vuissens, instituteur à l'école supérieure des garçons de Belfaux;

M. Louis Moullet, à Corsallettes, instituteur à l'école des garçons de Pontaux; M. Laurent Sansonnens, à Villeneuve, instituteur à l'école des garçons de Nuilly;

M. Alfred Surchat, à Bouloz, instituteur à l'école mixte de Hennens;

M. Arthur Vez, à Vesin, instituteur à l'école des garçons d'Estavayer-le-Gilbloux;

Mlle Elise Pauli, à Nuilly, institutrice à l'école des filles de Zénauva.

Mme Jeanne-Marguerite Friedly, à Fribourg, institutrice à l'école moyenne des filles de Charney.

Il accorde à M. Joseph Savary, à Rossens, un diplôme d'honneur et une médaille de sauvetage, pour un acte de sauvetage accompli sur la Sarine le 28 juillet 1913.

Pèlerinage

Six cent cinquante pèlerins fribourgeois sont partis ce matin, samedi, pour Einsiedeln et Schächeln.

Au conseil communal de Morat

M. Sutter, maître-serrurier à Morat, entre au conseil communal de cette ville, à la suite du décès de M. Gustave Fasnacht.

M. Sutter était arrivé au troisième rang dans la liste démocratique, au dernier renouvellement du conseil communal.

Le recrutement

Les opérations du recrutement se sont terminées hier, à Tavet, par la dernière journée du district de la Singine. Se sont présentés 68 recrues et 7 ajournés des communes de Saint-Antoine, Heiterried, Tavet, Saint-Ours et Alterswil. Ont été déclarés aptes au service 47 recrues et les sept ajournés. Moyenne de l'aptitude: 72 %.

Omnibus électriques Fribourg-Farvagny

Hier vendredi, a eu lieu la collaudation du tronçon Postaux-Es-Bous de la ligne Fribourg-Farvagny. Le Département fédéral des chemins de fer, ainsi que l'Administration suisse des Télégraphes et Téléphones et la Direction des Travaux publics du canton de Fribourg s'étaient fait représenter.

La ligne sera exploitée jusqu'à Magnedens dès le 1^{er} octobre, et plus tard jusqu'à Es-Bous, dès que la route entre ces deux derniers endroits sera suffisamment affermie.

L'horaire pour le service d'hiver 1913-1914 a paru.

La musique « Concordia » de Zurich à Fribourg

Au cours de son voyage en Suisse romande, la musique de la ville de Zurich Concordia rendra à notre musique Landwehr la visite que celle-ci lui a faite le 15 août dernier.

La société zuricoise, qui compte un effectif de cinquante musiciens, arrivera à Fribourg, vendredi, 26 septembre, à 2 h. 52 de l'après-midi. Elle donnera le même soir, aux Charmettes, de 8 à 10 1/2 heures, sous la direction de M. le professeur Karl Micsovic, un grand concert dont nous publierons le programme l'un de ces prochains jours.

La ville de Fribourg réservée à la Concordia de Zurich un accueil aussi cordial que celui dont notre Landwehr fut l'objet à Zurich.

Notre bétail à Vienne

Le bétail bovin que les syndics d'élevage de Schmitlen et d'Ueberstorf ainsi que quelques membres de la Fédération des syndicats de la race tachetée noire ont envoyé à l'exposition internationale de Vienne, dans le but de mieux faire connaître notre élevage, vient de rentrer au pays dans d'excellentes conditions. Le convoi ne s'est nullement ressentit de la longueur du trajet.

Afin d'éviter toute désagréable surprise, les animaux ont été conduits, à leur arrivée, dans des étables d'isolement à Ueberstorf, Grossried et Fribourg, pour y subir une quarantaine de dix jours.

Les délégués qui ont accompagné le convoi, ainsi que les quelques éleveurs qui se sont joints à eux, notamment MM. Jules Garin, Fritz Marbach et Joseph Clément, se disent enchantés de leur voyage. Ils ont rencontré auprès des autorités autrichiennes la plus grande bienveillance. Le fait que nos exposants ont reçu des primes en argent, alors que précédemment celles-ci étaient réservées aux seuls éleveurs autrichiens, montre déjà combien la Société royale d'agriculture de Vienne apprécie notre élevage.

Si le nombre des ventes effectuées à Vienne se réduit à deux — une génisse appartenant à M. Jean-Joseph Jungo, à Galmis, et une vache appartenant à M. Fritz Marbach, à Grossried, vendues en-

viron 2000 francs chacune — cela ne veut pas dire que notre élevage ne bénéficiera pas de la réclame qui lui a été faite par l'envoi à Vienne d'animaux de premier choix. Nos meilleurs éleveurs le comprennent assez. Ils ont d'ailleurs, exposé à Vienne un certain nombre d'animaux qui n'étaient pas à vendre. A l'exposition de Milan, en 1906, des cinquante sujets exposés aucun n'a été vendu, et cependant, les résultats des sacrifices consentis à cette occasion ne se sont pas fait attendre. Il en sera de même, nous en avons la conviction, pour Vienne, où notre bétail a suscité l'admiration de tous les connaisseurs.

Parmi les faits qui ont le plus impressionné le jury et les éleveurs autrichiens, citons la production laitière de la vache Marquise — propriété de M. Marbach — qui a été traitée du samedi matin, le lendemain de l'arrivée à Vienne, a donné quinze litres de lait. Reconnaissons-le: les syndicats et les éleveurs qui n'ont pas reculé, les uns, devant les risques d'exposer leurs meilleurs animaux, les autres, devant les ennuis d'un long voyage, ont droit à la gratitude du pays. Ils ont rendu un service appréciable à la cause de notre élevage et fait honneur au canton.

Ajoutons que la collection des animaux de la Fédération des syndicats de la race tachetée noire qui a figuré à Vienne sera mise au bénéfice d'une subvention fédérale et que c'est le gérant de cette Fédération, M. B. Collaud, chef de service, qui a été chargé de remplir les fonctions de commissaire pour cette exposition.

Marché-concours de Bulle

Le XV^{me} marché-concours de taureaux des deux races fribourgeoises aura lieu à Bulle, les 22, 23, 24 et 25 septembre.

Il a été inscrit, pour ce marché-concours, les animaux ci-après:

Catégorie	tacheté rouge	tacheté noire
6 à 9 mois	51	37
9 à 15 mois	408	69
15 à 24 mois	55	36
2 à 3 ans	18	22
Au-dessus de 3 ans	10	8
Totaux	242	172

Plus de 100 taureaux de 1^{re} classe seront exposés à ce marché-concours.

Les chemins de fer fédéraux nous informent que le bétail destiné au marché-concours de Bulle sera transporté comme suit, le lundi 22 septembre: De Flamatt, par le train ordinaire jusqu'à Fribourg (départ de Flamatt à 8 h. 13).

De la ligne de Morat, par le train ordinaire jusqu'à Fribourg (départ de Sugiez à 10 h. 15).

De la ligne de Payerne, par le train ordinaire jusqu'à Fribourg (départ d'Estavayer à 10 h. 17).

Ce bétail continuera de Fribourg par le train spécial avec l'horaire ci-après:

Destination	dép.	h.	soir
Fribourg	dép.	12 h.	51 soir
Rosé		1 h.	15 soir
Cottens		1 h.	42 soir
Chérens		1 h.	55 soir
Villaz-St-Pierre		2 h.	08 soir
Romont		2 h.	18 »

De Romont, ce train continuera en deux tranches sur Bulle, aux heures suivantes:

Train	1 ^{er} train	2 ^{me} train
Romont	2 h. 33 soir	3 h. 20 soir
Vuisternens	—	3 h. 41 »
Sales	—	3 h. 53 »
Vaulruz	—	4 h. 02 »
Bulle	3 h. 17 soir	4 h. 13 »

Les wagons des gares de Vuisternens, Sales et Vaulruz seront conduits par le deuxième train.

Les agriculteurs de la contrée d'Oron, de Vauderens et de Siviriez ont à leur

disposition le train ordinaire N° 4215 qui part d'Oron à 9 h. 37 du matin.

Les exposants ont à commander, dans la forme usuelle, aux gares respectives, ces wagons nécessaires au transport de leur bétail.

Pêcheurs heureux. — L'autre matin, un pêcheur a capturé dans la Thiele, avec une ligne plombée, un saut pesant 9 kilos.

Un autre pêcheur a pris mercredi matin dans le lac, au moyen de la ligne traînante, un brochet du poids de 13 kilos.

Alerte. — Jeudi soir, un commencement d'incendie a éclaté dans le magasin de M. Belrichard, à Morat, à la suite de l'explosion d'un fourneau à pétrole. On se rendit promptement maître des flammes. Les dégâts sont néanmoins assez importants.

Calendrier

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE
FÊTE D'ACTION DE GRÂCES
Saint MATTHIEU,
apôtre et évangéliste

Après la résurrection de Jésus-Christ, Matthieu fut le premier qui écrivit son Évangile. Il alla le prêcher en Éthiopie et confirma sa prédication par de nombreux miracles. Entre autres, il ressuscita la fille du roi, prodige qui fit embrasser la foi du Christ au roi, à l'épouse de celui-ci et à tout le pays. Le roi qui succéda à celui-ci fit tirer l'apôtre à l'autel où il célébra les saints mystères.

LUNDI 22 SEPTEMBRE
Fête de Notre-Dame
des Sept-Douleurs
Saint Maurice et ses compagnons
de la légion Thébéenne
massacrés pour le Christ sous Maximien
en Valais

Services religieux de Fribourg

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE
Fête fédérale d'actions de grâces

Saint-Nicolas: 5 1/2 h., 6 h., 6 1/2 h. et 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants chantée. — 9 h., messe basse paroissiale, lecture du mandement. — 10 h., office solennel, exposition et bénédiction du Très Saint Sacrement. — 1 1/2 h., vêpres des enfants, bénédiction. — 3 h., vêpres capitulaires, exposition, Te Deum et bénédiction du Très Saint Sacrement. — 6 1/2 h., chapellet.

Saint-Jean: 6 1/2 h., messe basse. — 8 h., messe avec instruction. — 9 h., grand-messe solennelle avec lecture de la Lettre de l'Épiscopat suisse, chant du psaume: *Benedic anima mea* et bénédiction. — 1 1/2 h., vêpres solennelles, chant du *Te Deum* et bénédiction. — 6 1/2 h., chapellet.

Saint-Maurice: 6 1/2 h., messe basse. — 8 1/2 h., communion générale du Gesellenverein. — 8 1/2 h., messe chantée, sermon français, exposition du Saint Sacrement. — 10 h., messe basse, sermon allemand. — 1 1/2 h., vêpres. — 6 h., chapellet et bénédiction du Très Saint Sacrement.

Collège: 6 h., 6 1/2 h., 7 h., 7 1/2 h., messes basses. — 9 h., messe des enfants, mandement. — 10 h., office paroissial, mandement. — 1 1/2 h., vêpres paroissiales. — Exposition du Très Saint Sacrement dès 6 h. du matin.

Notre-Dame: 6 h., exposition du Très Saint Sacrement, messe basse. — 8 h., messe chantée, sermon allemand, bénédiction. — 2 h., vêpres, bénédiction. — 3 1/2 h., récitation du chapellet, amende honorable, récitation du Saint Sacrement.

Servizio religioso italiano
Messa e predica alle ore 9 1/2.

RR. PP. Cordeliers: 6 h., 6 1/2 h., 7 h., 7 1/2 h., 8 h., messes basses. — 9 h., grand-messe — 10 1/2 h., messe basse. — 2 1/2 h., vêpres.

RR. PP. Capucins: 5 h. 20, 5 h. 50, 6 h. 20, messes basses; — 10 h., messe basse avec allocution. — 4 h., assemblée allemande des tertiaires avec absolution générale.

Chapelle du Lac-Noir: 7 1/2 h. et 10 h., messes basses.

SOCIÉTÉS

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, samedi, à 8 h. 1/2, répétition urgente au local. Kath. Gesellenverein. — Réunion, dimanche soir, à 8 1/2 heures, au local, avec conférence par le Directeur. Sujet: « Mon voyage à Cologne ».

Alexandra, Société catholique d'abstinence. — Dimanche soir, à 8 heures, réunion ordinaire. Conférence par M. le Dr André Savoy. Invitation cordiale à toutes les personnes qui s'intéressent à cette œuvre sociale.

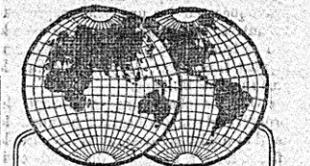
Société de gymnastique La Fribourgia. — MM. les membres honoraires, passifs, libres et actifs sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu aujourd'hui samedi, à 8 h. 1/2 du soir, au local, (Café de la Banque. Demain dimanche, course d'une demi-journée avec itinéraire suivant: Posieux, La Tuilière, Arconciel, Marly. Départ à 1 h. de l'après-midi au local. Cordiale invitation à tous les amateurs de courses. Il n'est pas nécessaire de faire partie de la société pour y participer.

LES SPORTS

Football
Demain, dimanche, 21 septembre, au Parc des Sports (route de la Glâne), les deux premières équipes du Stella joueront leurs derniers matchs d'entraînement avant le championnat suisse.

A 2 h. h., Stella I jouera contre Chaux-de-Fonds I, l'un des clubs suisses les plus avancés en ce qui concerne le public de Fribourg. Puis, à 4 heures, ce sera le tour de Stella II et Bern II, deux bonnes équipes à peu près de même force.

Kndré ALLAZ, secrétaire de la Rédaction.



Connue dans l'Univers entier

En ce qui concerne la valeur nutritive, le goût et la digestion facile, l'Emulsion Scott, le régénérateur et fortifiant si apprécié, occupe certainement le premier rang. Quiconque veut s'assurer les avantages de cette préparation doit persister à n'accepter que la réelle Emulsion Scott. Le succès sera certain et l'on s'épargnera les déceptions qui ne peuvent manquer d'arriver, si l'on achète des contrefaçons de qualité moindre. Seulement l'Emulsion Scott, pas d'autre! Prix: 2 fr. 50 et 5 fr.



Institut MINERVA Zurich

Préparation rapide et approfondie à la Maturité (École polytechnique fédérale et à l'Université)

69 Feuilleton de la LIBERTÉ

L'ÉCHO DU PASSÉ

par WIRZ

Donnat ignorait tout, certainement... Devait-elle l'avertir?
S'il est au monde une souffrance morale cruelle, presque sans égale, c'est celle lutte qui se livre dans l'intime de l'être entre la conscience et un devoir incertain, mal défini.

Le devoir! Certes, il peut coûter à remplir; certes, l'âme peut sentir de dures résistances; mais quand elle voit la lumière, fixe, immuable, elle n'a à souffrir que de ses répugnances ou de son effort, fut-il sanglant. Mais la lumière n'est pas toujours fixe, précise. Des nuages peuvent l'obscurcir; le regard intérieur peut se troubler; la vision devenir incertaine. Alors, la lutte ne consiste pas à chercher la force, à exciter la volonté, mais à redouter une terrible erreur, à craindre de prendre l'erreur pour le vrai.

Donnat aimait Laurentia... Fallait-il briser, déchirer son cœur? La pauvre fille était-elle responsable de la faute d'un autre, elle si pure, si noble, si disposée au sacrifice, — et si Française, si passionnée pour l'honneur de son pays? Après tout, comment l'avait-il, M. d'Andillac, l'oubli s'était fait; et les temps d'au-

soiencance du plus grand nombre avaient effacé les traits les plus noirs de cette époque fatale. M. de Champsorelles n'avait pas trempé dans les pires atrocités d'alors...

Oui, mais il avait pris les armes contre la France! Et la lutte continuait, poignante.
Avertir Donnat? Anéantir le bonheur de Donnat? Tout son être défaillait à cette seule idée. Plus elle l'avait aimé, plus il lui semblait impossible d'intervenir; elle comprenait trop ce qu'il pourrait souffrir.

A cette pensée, il lui prenait une affre de la délation, une horreur de ce qui rendrait Donnat libre, de ce qui pourrait un jour, un jour lointain, le ramener vers elle... Qui sait, — les profondeurs de l'âme peuvent être si confombrées! — si, en avertissant son cousin, elle n'était pas inspirée par le secret espoir de rompre ce lien avec une autre? Oh! non, non, si troublée qu'elle fut, sa conscience lui rendait témoignage qu'elle n'avait jamais conçu une pensée si odieuse! Mais cela suffisait à la retenir. Si elle parlait, elle agissait, qu'elle le voulait ou non, dans son propre intérêt...

Et Laurentia lui apparaissait à son tour, belle, pure, mélancolique, — comme si les remords de son père l'eussent enveloppée d'une atmosphère triste... Quoiqu'elle l'eût remplacée dans le cœur de Donnat, Béatrix ne pouvait s'empêcher de l'aimer. Aurait-elle le courage de briser sa vie?

Tout à coup, une idée qui avait un instant effleuré son esprit se présente de nouveau à elle, plus nette, moins invraisemblable: Donnat connaissait peut-être la vérité.

A cette pensée, elle ressentit d'abord un douleur aiguë. Si, sachant le passé de M. de Champsorelles, il avait quand même décidé de s'allier à lui, il n'était pas l'être d'exception, le soldat sans reproche qu'elle avait aimé. Et en y songeant, hélas! on pouvait se demander comment il aurait ignoré cette triste aventure. Il avait, lui, appris l'histoire avec plus de détails qu'elle-même, et lu des mémoires contemporains. Ce nom de Champsorelles, il avait pu le rencontrer dans les chroniques d'alors. La réclusion, l'espèce de mystère de cette vie avaient dû éveiller son attention, ses soupçons même. De plus, il était maintenant dans la famille de ce malheureux, et il en avait peut-être appris les secrets. Enfin, M. de Champsorelles n'avait-il pas préféré lui apprendre à sa manière l'erreur de sa jeunesse, en atténuant les faits et en excusant son rôle?

Tout en diminuant le pauvre Donnat à ses yeux, ces suppositions semblaient plausibles et soulageaient Béatrix. Elle s'y attacha, s'y cramponna, pour ainsi dire, et lorsqu'elle se jeta sur son lit, à une heure avancée de la nuit, elle put s'endormir, d'un sommeil, à la vérité, traversé de cauchemars.
Quand elle s'éveilla, plutôt brisée que reposée par ce sommeil agité et fiévreux,

l'angoisse de la veille la ressaisit peu à peu.

Naturellement une solution très simple s'était tout d'abord présentée à son esprit: demander conseil à ses parents, et se décharger sur eux d'une responsabilité si poignante. Mais elle avait immédiatement rejeté cette idée; elle les sentait d'instinct trop déçus du mariage de Donnat pour être des juges absolument impartiaux. Souvenez-vous à un prêtre son cas de conscience? Elle y avait pensé aussi; mais était-ce un cas de conscience proprement dit? Que M. de Champsorelles eût manqué au patriotisme, cela n'attaquait pas la validité du mariage de Laurentia. Donnat, au point de vue de sa propre conscience, était parfaitement libre d'épouser la fille de M. de Champsorelles. Qui pouvait dire, après tout, s'il ne serait pas désespéré d'un pareil avertissement? S'il avait ignoré le passé du père de sa fiancée, ne pouvait-il l'ignorer toujours? Le nom de Bourmoise était estimé. M. de Cernuelles lui-même n'avait jamais entendu soulever aucune de ces vieilles histoires, quoique le jeune lieutenant qui portait ce nom eût fréquenté sa maison. Et en mettant les choses au pis, si Donnat les avait apprises un jour, n'aurait-il pas assez Laurentia pour isoler du passé et lui à une heure avancée de la nuit, elle put s'endormir, d'un sommeil, à la vérité, traversé de cauchemars.
Quand elle s'éveilla, plutôt brisée que reposée par ce sommeil agité et fiévreux,

à l'esprit de Béatrix, c'était l'horreur de ce qu'elle considérait comme une délation, et la peur, si elle s'y décidait, d'être influencée par un sentiment personnel. Et elle redoutait tout conseil qui eût pu la pousser à cet acte, le lui présenter comme un devoir. Elle laisserait aller les choses, les recommandant à Dieu, le suppliant de préserver lui-même le bonheur de son cousin.

Cette résolution prise, elle recouvra une certaine paix, au moins en ce qui la concernait elle-même, et bien qu'elle sentit suspendue sur la tête de Donnat une épée de Damoclès dont la chute l'atteindrait aussi.

Le lendemain, une longue lettre de Pise la confirma encore dans sa décision. Donnat était heureux; il exposait les conditions de leur vie future: Mlle de Bourmoise et son frère vivraient l'un près de l'autre, et lui jouirait pleinement avec Laurentia de l'intimité d'un foyer. Il ajoutait ces lignes, qui soulageaient le cœur de Béatrix:

« Ce qui console Laurentia de se séparer de son père, c'est l'influence que prend sur lui sa sœur. Celle-ci est une pauvre créature sans grande énergie, puisque son frère aîné a pu la séparer pendant des années de son père, Georges, et elle est loin de posséder l'intelligence de Laurentia. Cependant, elle a déjà obtenu qu'il franchisse le seuil d'une église, et elle le réhabite insensiblement à la vie sociale. Ce pauvre homme semble étonné d'y rentrer, cependant; il regarde vague-

ment les cartes qui lui sont adressées sous son titre de comte, et n'est pas encore identifié avec son nouveau personnage d'homme riche... »

Ainsi les amis des Bourmoise envoyaient des cartes et semblaient disposés à oublier le passé! Béatrix se rassura un peu, et se sentit prise de confiance en cette vieille fille qui, de sa main débile, semblait renouer si habilement les fils brisés de cette triste existence.

(A suivre.)

Publications nouvelles

L'art décoratif, directeur Fernand Roches, Bureau pour la Suisse, 17, Mudenstrasse, Berne.
L'œuvre d'un sculpteur génial analysée par un grand poète, c'est ce que « L'art décoratif » nous offre dans un numéro spécial sur Paul Claudel étudié l'art puissant et tout vibrant de lumière intérieure de sa sœur Camille Claudel.

Dans le même numéro, M. Gustave Valmont

Le clergé et la paroisse de Romont; le clergé du diocèse de Romont, M. Felicien Castella, A. Albeuve; M. le chanoine Amédée Castella, à Fribourg; la famille Castella-Bulliard, à Albeuve, ont la douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur l'abbé François-Alphonse Castella révérend curé-doyen de Romont décédé le 20 septembre, muni des secours de la religion.

Les funérailles auront lieu à Romont, le mardi 23 septembre, à 9 h.

R. I. P.

Madame Marie Gendre-Modiniger; Madame Marie Andrey-Purro et sa famille; Madame Rosalie Gendre et sa famille; à Fribourg; Messieurs Georges et Jean Modiniger; Madame Catherine Marz et leurs familles à Hunsheim (Bavière), font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur regretté époux, frère, beau-frère et oncle

Monsieur Philippe Gendre sergent de ville

décédé le 20 septembre, à l'âge de 68 ans, après une longue et douloureuse maladie, muni de tous les secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à Saint-Nicolas, lundi 22 septembre.

Départ de la maison mortuaire: rue du Pont-Suspendu, N° 91, à 8 h. 20.

R. I. P.

Monsieur Théobald Weber et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver.

C. T. BROUILLET

Médecin-chirurgien-dentiste absent en septembre

Mise au concours

Le bureau des télégraphes de Fribourg demande des apprentis âgés de 16 à 22 ans. Les postulants de nationalité suisse, possédant au moins deux des trois langues nationales et une bonne instruction secondaire, sont invités à adresser leurs offres par écrit et franco jusqu'au 23 septembre, à la Direction soussignée qui donnera tous les renseignements désirables. Les offres de service devront contenir une courte biographie de la postulante et être accompagnées de certificats scolaires, d'un certificat de bonnes mœurs et de l'extrait de naissance ou de l'acte d'origine. Les postulantes devront, en outre, se faire examiner à leurs frais par un médecin diplômé qui leur sera désigné ultérieurement. La Direction des Télégraphes du 1^{er} arrondissement, Lausanne.

Pour Dames

Je me charge de tricoter à la machine de belles JAQUETTES modernes. Travail fin et soigné. Beau choix de lainages dans les couleurs les plus nouvelles. — M^{me} A. Giller, Hôtel de la Grappe, 2^{me} étage. H 4355 F 4493

CUISINIÈRE

On demande, pour tout de suite, une bonne cuisinière de restaurant. S'adresser sous H 4532 F, à Haasenstein & Vogler, Fribourg. 4468

Appartement à louer

à Péroilles, 28, meublé ou non, 7 pièces et cuisine, tout le confort moderne. S'adresser sous H 4269 F, à Haasenstein & Vogler, Fribourg. 4192

A VENDRE

5 Pianos d'occasion, en très bon état, à 250, 350, 400, 450, 550 fr. Tous les instruments que nous vendons sont garantis.

Grandes facilités de paiement

Fritsch frères

Magasin de musique catholique

A VEVEY

Nous pouvons livrer nos pianos franco domicile. H 9474 L 4523

Le D' Clément a repris ses consultations

Bon magasin

d'épicerie, mercerie, quincaillerie et étoffes, à remettre, pour cause de santé. Grand chiffre d'affaires; grand centre. Clientèle assurée. Reprise: environ 10,000 francs. S'adresser sous H 4557 F, à Haasenstein & Vogler, Fribourg. 4509-1518

Bandages herniaires

Grand choix de bandages élastiques, dern. nouveauté, très pratiques, plus avantageux et infiniment meilleur marché que ceux vendus jusqu'à ce jour. Bandages à ressorts, dans tous les genres et à très bas prix. En indiquant le côté, on s'il faut un double et moyennant les mesures, on l'envoie sur commande. Discretion absolue chez M. F. Germond, Sallier, Payerne.

Raisins du Tessin

1^{er} choix, caisse 5 kg. fr. 2.50; 10 kg. fr. 4.50; 15 kg. fr. 6.50, franco. H 5965 O 4505-1516

ON DEMANDE

pour famille de deux personnes, habitant la campagne, une jeune fille, ou personne d'âge mur, connaissant la cuisine et tous les travaux d'un ménage soigné. S'adresser à M^{me} Amet, à Mairan. H 4577 F 4525-1525

A VENDRE

un grand stock de papiers peints pour la tapisserie très bon marché, VITRAUPHANIÉ chez BOPP rue du Tir, 8, FRIBOURG.

Domestique de maison

sobre et honnête, muni de bonnes références, connaissant le service intérieur, demande place. S'adresser sous H 4618 F, à Haasenstein & Vogler, Fribourg. 4513

D' BUMAN

a repris ses consultations

Agents

sont demandés dans tous les villages par banque librouvoise. S'adresser par écrit, sous H 4617 F, à Haasenstein & Vogler, Fribourg. 4612

JEUNE FILLE

15 ans, demande place en ville, comme aide de ménage ou fille de cuisine. S'adresser sous H 4645 F, à Haasenstein & Vogler, Fribourg.

On demande une

femme de chambre

bien stylée, très au courant du service, bonne couturière. Inutile de se présenter sans excellentes références. Baronne de Graf, Friedland Villa n, Château de Villars-les-Moines, près Morat.

F. MOLLET

Chirurgien-Dentiste Diplômé de l'École dentaire de Paris 9, Avenue de la Gare, 9 (face Hôtel Terminus) Opérations sans douleurs. Dentiers selon les derniers perfectionnements. Reçoit tous les jours, à Fribourg Téléphone 5-72

Jeune Viennoise

connaissant un peu le français, la couture et la coiffure, demande place dans maison distinguée auprès d'enfants. 4616 Adèle Zancettli, Marienheim, Grand'Rue, Fribourg.

MOTO A VENDRE

belle machine presque neuve, achetée 800 fr., cédée à 350, cause de départ. S'adresser sous H 4646 F, à Haasenstein & Vogler, Fribourg. 4608

Pommes

et pommes de terre Les clients désirant faire des provisions pour l'hiver sont priés de s'adresser à Fritz Horstetter, Criblet, 11. 4416

Taches de rousseur

disparaissent rapidement par l'emploi du lait antipellégué; en flacons de 2 fr. 50 et 1 fr. 50, chez M^{me} Jambé, ph. Châtel St-Denis, Gers, pharmac. Bâle, pharmac. Romont; à App, pharmac. Barmant; à Sallier, pharmac. Fribourg.

so perfectionnées et mi-confectionnées en Mousseline Crêpe Voile Tulle avec broderie ravissante de Saint-Gall

Institut agricole PÉROLLES — FRIBOURG

1. Cours agricole d'hiver. — La rentrée des cours de 1913-1914 est fixée au mardi 4 novembre prochain. Prix de la pension, 30 fr. par mois. L'enseignement est gratuit; il comprend deux semestres d'hiver. Le cours se termine à fin mars.

2. Ecole de laiterie. — La rentrée des cours annuel et du cours semestriel est également fixée au mardi 4 novembre prochain. Prix de la pension, 30 fr. par mois; les Fribourgeois ne paient que 120 fr. pour l'année entière.

L'enseignement dans les deux sections est spécialement approprié aux jeunes gens de la campagne. Les programmes sont adressés gratuitement sur demande.

La Direction.

Vieux vins fins

garantis purs naturels

Nenchâtel, blanc 1911 en bouteilles à fr. 1.40 franco Valais, blanc 1911 » à fr. 1.30 » Vaudais, blanc 1911 » à fr. 1.30 »

Bordeaux vieux (rouge), pour malades, fr. 1.40. — Bourgogne (rouge), fr. 1.20. — Maçon (rouge), fr. 1.10. — Pomard (rouge), fr. 1.10. — Asti-Champagne (blanc), fr. 1.60. — Cortaillod, 1911 (rouge), fr. 2.70 la bouteille, verre perdu, le tout en caisses assorties de 30 à 60 bouteilles. En outre, toujours le même délicieux « St-Georges » (vin rouge français), à fr. 59 l'hectol., franco en nos fûts prêtés. Net 3 mois ou sous 2 % au comptant. Echantillons gratuits et franco. Prix courants complets à disposition. Prix spéciaux pour revendeurs. H 2709 N 4614/1544

H. Colomb & Co, Fleurier (Suisse).

Vente de domaine

On vendra en mises publiques le mercredi 24 septembre, dès 2 h. heures du jour, à l'Hôtel du Monton, à Belfaux, le domaine de « Rosière » (commune de Grolley), comprenant: 1^{er} lot. 106 poses d'excellent terrain en prés et champs d'un seul mas, avec ferme neuve de 1910, pourvue d'installation agricole, eau intarissable, jardin potager, creux à purin de 120,000 litres avec déversoir. Grande porcherie, forge. Plus de 200 arbres fruitiers de bon rapport.

2^{es} lots. Une forêt de 14 % poses sapins et foyards, attenante au domaine, dont la moitié propre à l'exploitation et le reste en jeune bois de douze ans.

Pour visiter, s'adresser au fermier M. Eitschinger. Pour voir les conditions, s'adresser à l'exposant H. Wayer, à Prez (Sarine). H 4234 F 4448-1411

ROYAUME DE BELGIQUE

EXPOSITION UNIVERSELLE & INTERNATIONALE de GAND

La Ville des fleurs et des monuments historiques

1913 26 avril-15 novembre 1913

25 nations représentées

NOMBREUSES ATTRACTIONS

MODES

Transformation de tous chapeaux feutre, mélusine, velours, façon soignée. 4614 M^{lle} Galley rue Louis Chollet, 9, 1^{er} étage

COMBUSTIBLES A MENOUD & STEBER FRIBOURG TELEPHONE N° 56

BOUILLES COKE, ANTHRACITES BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS BOIS DE CHAUFFAGE COUPE & NON COUPE

Charles COMTE

Chemiserie, FRIBOURG, rue de Lausanne, 8 Spécialité de trousseaux pour jeunes gens partant pour le Pensionnat

Pommes de table

On vendra samedi, 20 septembre, et lundi, 22 septembre, à la gare des marchandises, à Fribourg, de

Belles pommes d'Italie

Pommes de terre et pommes de table

sont livrées par wagons, les dernières aussi en détail. Commander si possible déjà maintenant, par H 2894 Y 4220 Nef, Schneider & Co, Thonne.

Soieries-Kellenberg, Berne Place du Théâtre

D' Max Bullet médecin-dentiste absent

Pharmacies de service Pharmacie G. Lapp, rue de Saint-Nicolas. Pharmacie Bourgnacchett & Gottran, rue de Lausanne.

Meubles en tous genres Buffets doubles chiffonniers commodes secrétaires tables rondes et carées chaises campés divans fauteuils meubles fantaisies chez F. BOPP, Ameublements rue du Tir, 8, FRIBOURG.

Personne sérieuse demande à emprunter petite somme

On offre de gros intérêts. Ecrire sous H 4611 F, à Haasenstein & Vogler, Fribourg.

Violon G. CANIVEZ professeur

a repris ses leçons de violon. S'adresser: 35, avenue de la Gare, 11^{me} étage. 4604

M. A. Favez Médecin-dentiste spécialiste Consultations: de 9 à 5 heures Téléphone 297. FRIBOURG Grand'Place

Vente juridique de Fabrique

L'office des faillites de la Gruyère exposera en vente, par voie d'enchères publiques, lundi 22 septembre, à 2 h., à la salle du Tribunal, au château de Bulle, la filature et la fabrique de drap de Helvécie, propriétés de la maison Jules Grimaud.

Cette fabrique, unique dans la contrée, est susceptible d'un rendement certain pour prendre suite. Prix d'estimation: 40,000 francs. H 4643 B 4606

ZERO FRANC soixante-cinq centimes, tel est le prix modique pour lequel on peut se procurer un tube de la fameuse « SECOOTINE », qui colle et répare tout. En achetant, LISEZ le mot « SECOOTINE » sur le tube. H 6225 X 4586

Voyageur On demande un jeune homme pour visiter la clientèle particulière de la Sarine. Fixe et commission. S'adresser par écrit, à l'Agence Haasenstein & Vogler, à Fribourg, sous H 4636 F.

AVIS La personne bien connue qui a changé un parapluie, samedi 18 septembre, après midi, à l'Hôtel Croix-Blanche, à Fribourg, est priée de le rapporter à la même adresse. 4593

Bois à brûler sec Foyard en moule ou par sac Sapin en moule ou par sac Fagots de chignons de 1 mètre de longueur de 1 mètre de chignons de 60 cm. de foyard de 60 cm. d'écorces de 60 cm. Sacs de gros morceaux pour (fourneaux. Le tout rendu à domicile Fribourg et Bulle, à des prix très réduits. H 1621 B 4596 Joseph Chavanne, bois, La Roche.

Fromages! Fromages! Bons fromages maigres, tendres et salés, en meuble de 15 à 20 kg., à 80 et 90 cent. le kg. Envoi contre remboursement. Chr. Eicher, Oberdisenbach.

TORF-TOURBE per Fuder (char), 22 fr. franco Fribourg, gegen bar (au comptant). 4691-1393 J.-E. FEYER, Guin

Soieries-Kellenberg, Berne Place du Théâtre

Vente d'auberge Lundi 20 septembre, dès 2 heures, de l'après-midi, les bois de Charles Biele, à Bulle, vendront, par voie de mises publiques libres, leur immeuble sis à Bulle, comprenant l'Auberge des XIII Cantons, avec boulangerie et magasin, le tout attenant. Situation exceptionnelle au centre de la ville de Bulle. Les mises auront lieu dans la grande salle de l'auberge des XIII Cantons. Pour voir les conditions et pour tous renseignements, s'adresser à M. Joseph Pasquier, notaire, à Bulle. H 1525 B 4311

Les pellicules sont les plus dangereux ennemis des cheveux et c'est pour cela qu'il est si important de leur ôter le brillant. Le KESOL éloigne les pellicules, fortifie le cuir chevelu et donne aux cheveux une belle apparence. Le flacon à fr. 1.60 dans les pharmacies, drogueries et parfumeries. Pharm.: G. Lapp; R. Wuilleret. Parf.: A. Huber; G. Thüler.

Mises aux enchères Les enfants de Julien Demierre à Neyroz exposeront en mises publiques la petite propriété qu'ils possèdent, rière dite commune, comprenant habitation avec four, d'une contenance de 51,664 m² soit 15 poses et une parcelle de bois. Les mises auront lieu à Neyroz, le mardi 30 septembre, dès 2 heures de l'après-midi, dans une chambre particulière de l'auberge communale. H 4524 F 4594-1540

INSTITUT DE BEAUTÉ Fréd. HANSELMANN, Péroilles, 6 Coiffeur pour dames

Ancien élève de l'école internationale de coiffure de Londres Spécialiste pour transformation et demi-transformation invisible. H 3705 F 3696 Combinaisons toutes spéciales pour coiffure légère. Discretion absolue. Téléphone 6.18.

LIQUIDATION TOTALE du Magasin du Mouret TRÈS BAS PRIX

H 4558 F 4526-15-6 I tienne GRO'S.

Demandez la plus pure des eaux alcalines naturelles

HENNIEZ-LITHINÉE spécialement indiquée pour les rhumatismes, la goutte, les maladies d'estomac, du foie et des voies urinaires

Eau de table gazeuse parfaite

Excellent rafraîchissement, seule ou en mélange avec du vin, des sirops, etc. Représentant: J. SCHERWEY, rue de la Banque, Fribourg

TRANSPORTS FUNÈBRES à destination de tous pays

MURITH-DUPARC-PERT Anselme MURITH, succ. Genève. Téléphone 121

CERCUEILS de tous genres prêts à livrer tout de suite

TARIFS LES PLUS MODÉRÉS Dépôts pour le canton de Fribourg: BULLE, M. Joseph BAUDERE, ébéniste. CHATEL-ST-DENIS, M. Emile SCHREYER.

Comme

Dépuratif prenez la véritable

Salsepareille Model

Le meilleur remède contre toutes les maladies provenant d'un sang vicié ou de la constipation habituelle, telles que: Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Dartres, Eczéma, Affections scorbutiques et syphilitiques, Varicoles, Rhumatismes, Hémorroïdes, Epouges irrégulières ou douloureuses, Migraines, Névralgies, Digestions pénibles, etc. Agréable à prendre. — Le flacon, Fr. 3.50; la 1/2 bouteille, Fr. 5.—; la bouteille pour la cure complète, Fr. 8.—. — Dépôt général et d'expédition: Pharmacie centrale, Model et Hadlener, rue du Mont-Blanc, 5, Genève. Model est vendue dans toutes les pharmacies.

Exigez bien la véritable Model

SANCTI THOMAE AQUINATIS DOCTORIS ANGELICI QUESTIONES DISPUTATAE

DE ANIMA

Édition nouvelle, avec introduction et notes par M. l'abbé F. HEDDE

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE LYON Ancien professeur de philosophie au Collège Saint-Michel, à Fribourg

In-12 de XLVIII-350 pages

Prix: 3 fr. 50

Librairie Saint-Paul, Fribourg, 130, Place Saint-Nicolas et 38, Avenue de Péroilles.

La Vitalité

et l'aspect florissant de la jeunesse ne peuvent être conservés jusqu'à un âge avancé qu'en menant une vie raisonnable, en se nourrissant d'une façon rationnelle et en se donnant beaucoup

de mouvement en plein air. La question de la nourriture joue ici le principal rôle. Une santé parfaite ne s'obtient pas

à l'aide

de remèdes et de sortilèges, mais bien par une nourriture appropriée. Telles sont les paroles d'un médecin célèbre.

Parmi les aliments les mieux appréciés, il convient avant tout de citer

BIOMALT

C'est un aliment doué d'une saveur agréable, économique, que l'on estime et que l'on apprécie partout. Il fortifie le corps d'une façon peu commune, fait disparaître la fatigue des traits, rend la mine plus fraîche et plus rosée, le teint plus frais. Chez les per-

sonnes anémiques, pâles et manquant d'appétit, il stimule celui-ci, augmente le poids et arrondit modérément les formes, sans qu'aucune abondance de graisse vienne détruire la beauté des lignes.

Le Biomalt se recommande comme fortifiant particulièrement efficace pour toutes les personnes déprimées par le surmenage, la maladie et la nervosité, ainsi qu'aux personnes âgées, aux femmes en couches, aux jeunes mères allaitant leurs enfants, aux nourrices et aux enfants pâles. Le corps médical émet à l'égard du Biomalt les meilleures opinions et ce produit est en usage, d'une façon constante, dans beaucoup de cliniques.

Quiconque se laisse vendre autre chose comme étant soi-disant « aussi bon » ne fait que rendre service au revendeur, et non à lui-même. Le Biomalt, dont le goût est exquis, se dégage sans aucune préparation, tel qu'il sort de la boîte. On peut également le mélanger avec du lait, du cacao au lait et à l'avoine Galactina, du thé, du café, des soupes, etc.

Le Biomalt est en vente dans toutes les pharmacies et drogueries en boîtes de 1 fr. 60 et 2 fr. 90. Si vous ne pouvez vous le procurer dans votre localité, adressez-vous à la Fabrique Suisse de Galactina, Départ. diététique Biomalt, à Berne.



Soumission

La commune de Romont met en soumission les travaux de relèvement des égouts sur le rempart supérieur ouest, d'une longueur d'environ 230 mètres. Prendre connaissance du cahier des charges auprès de la Direction des travaux où les soumissions seront reçues jusqu'à samedi 27 septembre à 6 heures du soir. Romont, le 19 septembre 1913. 4602 Le Conseil communal.

Du sel avec le thé

me direz-vous c'est incroyable et pourtant je vous affirme que c'est excellent. Faites-en l'essai et prenez avec votre thé les petits Flûtes au sel Singer légèrement salées et vous serez enchanté de votre expérience. Jamais vous n'aurez mieux goûté et trouvé excellent l'arôme de votre thé qui, de cette manière, s'apprécie le plus favorablement. En vente chez Aug. Perriard, P. Huber, A. Krachbelz, confiseurs, et au « Mercure ». H 6263 Q 4592

Crédit Gruyérien BULLE

Nous recevons actuellement des fonds : en Dépôt à terme, contre titre nominatif ou au porteur, au 4 1/2 % ; en Dépôt d'épargne, au 4 1/4 % ; Les dépôts en compte courant de toute nature sont reçus aux meilleures conditions.

COUPONS D'OCTOBRE 1913

La Société suisse de Banque et de Dépôts à Fribourg 38, AVENUE DE LA GARE

paie dès maintenant sans frais, ni commission, tous les coupons suisses et étrangers à l'échéance du 1^{er} octobre 1913.

Elle exécute les opérations de Bourse aux meilleures conditions. Elle reçoit toutes les souscriptions sans frais. Elle ouvre des comptes de dépôt et des comptes courants. Elle encaisse et escompte les effets de commerce. Elle consent des avances sur tous titres cotés.



Poudre tonique et reconstituant.

LA FERMIERE

combat le manque d'appétit, la faiblesse et l'anémie.

EN VENTE PARTOUT HINDERER FRÈRES, Yverdon.

Chauffage central

CALORIE

Installations sanitaires

G. SCHAEFFER

FRIBOURG VARIS, 21

Stores, Rideaux Brise-Bise

pour appartements et magasins garnitures en laiton pour fenêtres et portières de toutes dimensions.

Installations des Appartements Transformations Se recommande, 4555 F. BOPP tapissier-décorateur rue du Tir, 8, FRIBOURG

Commune de Gruyères

Mise au concours

Le Conseil communal de Gruyères met au concours les deux entreprises suivantes : 1^o Terrassements, fourniture et pose de tuyaux Mannesmann de 100 m/m pour une conduite d'eau d'environ 1400 m., entre les sources et le réservoir de charge. 2^o Excavation dans le roc pour un réservoir d'une capacité de 410 m³. Les plans et le cahier des charges sont déposés au Bureau communal, où les soumissions seront reçues jusqu'au 30 septembre, à 5 heures du soir.

Les soins rationnels et sanitaires de la peau

ne sont obtenus que par l'emploi expérimenté du Savon au Lait de Lis Bergmann Marque : Deux Mineurs et de la Crème au Lait de Lis "DADA" recherchée et bien recommandée. — Se vendent à 80 cent. chez : L. Bourgnecht & Gottrau, ph. M. Cnoy, pharm. M. Lapp, pharm. M. Masy, pharm. Wulleret, pharm. J.-A. Mayer & Brender, bazar. Henri Nordmann, serois, Frib. Ad. Klein, coif., Grand Rue, 9. P. Zerkinden, coif., Fribourg. E. David, pharm. Bulle. G. Ballet, pharm., Estavayer. Edm. Martinet, pharm., Oron. Léon Rohadey, ph., Romont. M. Schmidt, pharm.

INSTITUT MERKUR

HORW, près Lucerne

pour jeunes gens qui doivent apprendre à fond et rapidement l'allemand, l'anglais, l'italien et les branches commerciales. Pour programmes, s'adresser à la Direction. 4168

A LOUER

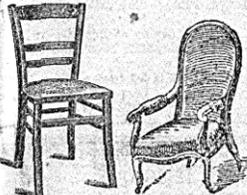
au Boulevard de Pérolles, un appartement de cinq pièces et dépendances. Chambre de bains meublée. S'adresser à M^{me} veuve Schellenberg, avenue de Pérolles, 57, au 4^{me}. 4427

HALLES AUX MEUBLES

147, Grandes Rames, 165

TÉLÉPHONE 1.22

Toutes réparations de literie meubles, stores rideaux sont exécutées promptement, au plus bas prix



ATELIERS DE Tapiserie Ebénisterie Peinture

LE PLUS GRAND CHOIX

de lits, meubles en tous genres, ainsi qu'une exposition permanente de chambres meublées au complet, en noyer, cerisier et sapin. en divers styles.

AU COMPTANT, GRAND RABAIS

J. SCHWAB, tapissier.

Au Tigre Royal Ed. ENGLER, Berne

Place de la Gare, Hôtel Suisse

Même maison, Grand'Rue, 71

Maison spéciale pour fourrures

Grand choix de fourrures EN TOUS GENRES

Fabrication de tous les articles de pelleterie.

RÉPARATIONS et travail sur mesures.

Téléphone 810.



1^{re} Ecole zürichoise de chauffeurs AUTO-TECHNIKUM Meilleur institut de la Suisse où des gens de toutes positions peuvent devenir de bons chauffeurs et conducteurs de bateaux à moteur. Direction : ED. WALKER, Glärnisstrasse, N° 45, Zurich. Placement gratuit. Téléphone 5484. Demandez prospectus.

CEUFS FRAIS

du jour 60 p. fr. 9.—, frais fr. 8.—. Emball. gratis, expéd. par Parc avicole, Chexbres.



Fr. 84 Bicyclette Touriste Modèle anglais de luxe rone libre, 2 freins, sur jantes nickelées complète ou Torpédo 5 ans de garantie. Catalogue gratis. Enveloppe forte Fr. 4.50 Chambre à air 3 50 Louis ISCHY, fabricant Payerne, N° 38

Madame Albérie de Week demande une bonne cuisinière

pour le 15 octobre prochain. S'adresser à Fribourg, rue Saint-Nicolas, 130, 1^{er} étage.

Aux maréchaux

A vendre, un certain nombre d'outils, tels que : 1 forte cisaille, 3 poinçonneuses, différentes enclumes, ainsi qu'une quantité de machines d'outillage trop longue à détailler. Pour tous renseignements, s'adresser à Fritz Hofstetter, taxateur, Oribiel, 11.

Grand choix d'Alliances

en or, depuis 10 à 50 fr. Gravure gratuite Achat d'or et d'argent vieux bijoux, dentiers, etc. au plus haut prix.

HORLOGERIE BIJOUTERIE Ovide MACHEREL Fribourg, 79, rue de Lenzbourg

MON NOUVEAU chapeau de cheminée est supérieur à tous les systèmes, il augmente et active le tirage. Prix modérés J. DAGUET-PAULY ferblantier FRIBOURG, rue des Alpes, 22-24 Nouveau magasin : Route des Alpes

Agents sérieux sont demandés par la Banque de Prêt, All. Guye et C^{ie}. Traitement fixe et commissions suivant aptitudes. S'adresser à l'agent général pour le canton de Fribourg, St. Aulib, avenue de Pérolles, 37, Fribourg. H 4475 F 4414

A vendre ou à louer pour tout de suite, dans une localité des Franches-Montagnes, sur une ligne de chemin de fer, une

jolie propriété se composant de deux corps de biens, l'un avec patente d'auberge et l'autre avec grange, étable et des terres pour la garde de 30 pièces de bétail. Pour renseignements, adresser offres sous chiffres H 700 S, à Haasenstein et Vogler, Saint-Imier.

Casino de Fribourg TOUS LES DIMANCHES de 8 1/2 à 11 heures du soir GRANDE SÉANCE DE CINÉMA PRIX DES PLACES : Premières, 80 cent. Secondes, 50 cent. Troisièmes, 40 cent. Galeries, 30 cent. N. B. — La personne qui arriverait même à 9 1/4 h. verra entièrement le spectacle.

Location de montagnes Le 29 septembre, à 4 heures après midi, à l'hôtel du Moïsson, à Nemsales, M. Pierre Suetet exposera en location, par voie de mises publiques, pour la durée de 6 ans, les montagnes qu'il possède rière Semsales, les Moillettes dessous, la Moillette-Progins et la Gaillette, montagne de première qualité qui conviendrait pour un syndicat. A proximité de la gare. Les conditions seront lues avant les mises. Semsales, le 13 septembre 1913. H 4571 F 4518 L'exposant : Pierre Suetet.

BANQUE POPULAIRE SUISSE Capital versé et réserves : Fr. 76,000,000.— Nous recevons toujours des fonds sur Carnets d'épargne produits d'intérêts dès le lendemain du dépôt jusqu'à la veille du retrait. Sur désir nous délivrons des coffrets d'épargne. Taux actuel 4 1/4 % — Livrets gratuits Dépôts à partir de 50 centimes Des versements peuvent aussi être effectués sans frais à tous les bureaux de poste suisses sur notre compte de chèques postaux IIa 135, en indiquant le numéro du livret. (L'adresse exacte s'il s'agit de nouveaux déposants.) FRIBOURG : Quartier Saint-Pierre. Agences : Bulle, Châtel-Saint-Denis, Domdidier, Estavayer, Moral, Romont, Villargiroud, Le Mourlet.